

**Service Questure
Bureau du conseil municipal**

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal

du lundi 22 février 2010

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE VINGT DEUX FÉVRIER DEUX MILLE DIX, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du **16 février 2010**.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59
Monsieur Michel DESTOT, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Michel DESTOT - M. Jérôme SAFAR - Mme Marie-José SALAT -
M. Philippe de LONGEVIALLE - Mme Florence HANFF - Mme Marie-France MONERY -
M. Alain PILAUD - Mme Geneviève FIORASO - Mme Monique VUAILLAT -
M. Jacques CHIRON - Mme Eliane BARACETTI - M. Patrice VOIR - Mme Marie-Claire NEPI
- M. Paul BRON - M. Georges LACHCAR - M. Olivier NOBLECOURT -
M. Abderrahmane DJELLAL - Mme Sylvie DRULHON - Mme Laure MASSON -
M. Bernard BETTO - Mme Hélène VINCENT - Mme Béatrice DOUTRIAUX -
M. Morad BACHIR-CHERIF - Mme Aline BLANC-TAILLEUR - Mme Christine CRIFO -
M. Farid DERBAL - M. Jean-Michel DETROYAT - Mme Bity DIENG -
Mme Linda EL HADDAD - M. Pascal GARCIA - M. Stéphane GEMMANI -
M. Eric GRASSET - Mme Michèle JOSSERAND - M. Gildas LAERON - M. Jean-
Philippe MOTTE - Mme Hakima NECIB - M. Serge NOCODIE - Mme Eléonore PERRIER -
Mme Camille PLET - Mme Gisèle TAVEL - M. Henri BAILE - Mme Nathalie BERANGER -
Mme Marguerite BON - Mme Bernadette CADOUX - M. Matthieu CHAMUSSY -
M. Fabien de SANS NICOLAS - Mme Pascale MODELSKI - M. Olivier ROUX -
M. Hervé STORNY - M. Olivier BERTRAND - Mme Maryvonne BOILEAU -
Mme Gwendoline DELBOS-CORFIELD - M. Gilles KUNTZ - M. Hakim SABRI.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Stéphane SIEBERT donne pouvoir à M. Abderrahmane DJELLAL de 17H15 à 19H30
Mme Céline DESLATTES donne pouvoir à M. Olivier NOBLECOURT de 17H15 à 22H10
Mme Ariane SIMIAND donne pouvoir à M. Bernard BETTO de 17H15 à 18h55
M. Jacques THIAM donne pouvoir à M. Jérôme SAFAR de 17H15 à 22H10
Mme Marina GIROD DE L'AIN donne pouvoir à Mme Maryvonne BOILEAU de 17H15 à 22H10.

Secrétaire de séance : Mme Camille PLET.

Le procès verbal du Conseil municipal du 25 janvier 2010 est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 1 - (B 011) - POLITIQUE DE LA VILLE - Contrat Urbain de Cohésion Sociale orientations et programmations des actions de la Ville de Grenoble pour 2010.

Intervention(s): M. MOTTE, Mme BOILEAU, M. CHAMUSSY, M. DJELLAL, Mme NECIB, M. de LONGEVIALLE, M. BAILE, Mme MONERY, M. le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de valider le programme d'actions du contrat urbain de cohésion sociale tel que décliné ci-dessus et dont la liste des actions est présentée dans les documents joints en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer des demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région Rhône-Alpes, du Département de l'Isère, de la Communauté d'Agglomération Grenoble Alpes Métropole, de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE), de la Caisse d'Allocations Familiales et d'autres partenaires à venir, pour les actions, à charge de la commune, engagées et chiffrées dans ce programme et pour lesquelles les crédits sont ouverts au budget prévisionnel 2010,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le concours de l'Union européenne pour les actions éligibles.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2 - (B 014) - POLITIQUE DE LA VILLE - Renouvellement urbain de la Villeneuve - Démolition - reconstruction des parkings silos - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle, organisation du concours de maîtrise d'œuvre.

Intervention(s): M. MOTTE, Mme VINCENT, M. KUNTZ, M. de LONGEVIALLE, M. CHAMUSSY, M. le Maire, M. SAFAR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le programme de démolition des parkings silos n° 3, 4 et 5 et de construction d'un nouveau parking en élévation d'une capacité de 475 à 499 places, à l'emplacement de l'actuel parking silo n° 5, dans le quartier de la Villeneuve.
- d'approuver l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération, estimée au stade du programme à environ 13 581 776 €, toutes dépenses confondues, valeur décembre 2009 et hors actualisation des prix.
- d'approuver le planning prévisionnel de réalisation de l'opération.
- de poursuivre, en concertation avec les habitants et les usagers concernés, les études de programmation puis de maîtrise d'œuvre relatives à l'aménagement du site libéré, dans la "crique centrale", par la démolition des parkings silos 3 et 4.
- conformément aux dispositions des articles 24, 22, 70 et 74 du Code des Marchés Publics, et en application du décret n° 93-1269 du 29 novembre 1993, d'organiser un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur "Esquisse", pour la démolition et la reconstruction des parkings silos 3, 4 et 5.
- d'approuver la composition du jury de concours présidé par M. le Maire de Grenoble ou son représentant, et comprenant, outre les 5 élus municipaux ci-après, deux personnalités compétentes et 4 maîtres d'œuvre désignés par le président du jury.
- de désigner pour siéger au sein du jury :
 - Madame Hélène VINCENT titulaire et Monsieur Abderrahmane DJELLAL suppléant ;
 - Madame Florence HANFF titulaire et Monsieur Jacques CHIRON suppléant ;
 - Monsieur Patrice VOIR titulaire et Madame Marie-France MONERY suppléante ;
 - Monsieur Philippe de LONGEVIALLE titulaire et Madame Béatrice DOUTRIAUX suppléante ;
 - Monsieur Hakim SABRI titulaire et Madame Gwendoline DELBOS CORFIELD suppléante ;

- de fixer le nombre de candidats admis à concourir à 3 maximum.
- de fixer la prime à verser à chaque concurrent à hauteur de 31 000 € HT, soit 37 076 € TTC, dans la limite du respect par celui-ci des spécifications du règlement. La rémunération du contrat de maîtrise d'œuvre tiendra compte de l'indemnité perçue au titre du concours par le concurrent attributaire.
- de fixer le remboursement des frais de transport et d'hébergement des membres du jury non domiciliés à Grenoble, sur justificatif de leurs moyens de transport, à concurrence du remboursement tarif SNCF 2° classe et de leur frais de restauration pour leur participation aux réunions du jury, le coût des prestations relatives à ces interventions faisant l'objet d'une commande spécifique.
- d'autoriser M. le Maire à engager les procédures et à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires à la réalisation du projet, ainsi qu'à signer tous les documents se rapportant au dossier.
- d'autoriser M. le Maire à rechercher et mobiliser tous les financements nécessaires à la réalisation de l'opération.

Délibération : Adoptée

Vote séparé :

- **Composition du jury de concours de maîtrise d'œuvre :**

Ne prennent pas part au vote : 9 Opposition Municipale dont 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société Civile" + 5 "Majorité Présidentielle" - Pour : le reste.

Le reste de la délibération est adopté.

Contre : 9 Opposition Municipale dont 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société Civile" + 5 "Majorité Présidentielle" - Abstention : 6 " Ecologie & Solidarité - groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs" - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 3 - (B 004) - LOGEMENT - Approbation de la programmation de construction de logements sociaux pour l'année 2010

Intervention(s): Mme VUAILLAT, Mme HANFF, Mme TAVEL, Mme BERANGER, Mme BOILEAU, M. DJELLAL, M. CHAMUSSY, M. le Maire, M. MOTTE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver la programmation 2010 ci-annexée ;**

- de transmettre à Monsieur le Préfet de l'Isère et à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Grenoble Alpes Métropole la présente délibération et ses pièces annexes comportant le détail de la production de logements sociaux au titre de l'année 2010.

Délibération : Adoptée

Abstention : 9 Opposition Municipale dont 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société Civile" + 5 "Majorité Présidentielle" - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 4 - (B 006) - LOGEMENT - Aide de la ville de Grenoble à l'opération de logement social réalisée par Pluralis, ZAC Bouchayer Viallet

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les termes de la convention ci-annexée, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ;**

- de verser à Pluralis une participation de 135 000 € pour la réalisation des 27 logements locatifs sociaux sur l'îlot E2 de la ZAC Bouchayer Viallet.

Délibération : Adoptée

Abstention : 9 Opposition Municipale dont 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société Civile" + 5 "Majorité Présidentielle" - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 5 - (B 007) - LOGEMENT - Aide de la Ville de Grenoble aux opérations d'acquisition-amélioration réalisées par la SAS "Un Toit Pour Tous Développement"

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention ci-annexée ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la S.A.S. "Un Toit pour Tous Développement" ladite convention et tous documents relatifs à ces dossiers ;

- de verser à la S.A.S. "Un Toit pour Tous développement" une participation d'un montant total de 20 353 € pour les opérations de réalisation de logements sociaux telles qu'énumérées ci-dessus.

Délibération : Adoptée

Abstention : 9 Opposition Municipale dont 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société Civile" + 5 "Majorité Présidentielle" - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 6 - (B 008) - LOGEMENT - Aide de la ville de Grenoble à l'opération de logement social réalisée par la SCIC Habitat Rhône Alpes sur la ZAC Teisseire Jeux Olympiques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention ci-annexée, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ;

- de verser à SCIC Habitat Rhône Alpes une participation de 105 000 € pour la réalisation des 21 logements locatifs sociaux sur l'îlot E de la ZAC Teisseire Jeux Olympiques.

Délibération : Adoptée

Abstention : 9 Opposition Municipale dont 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société Civile" + 5 "Majorité Présidentielle" - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 7 - (B 005) - LOGEMENT - Demande de subvention au Fonds d'Aménagement Urbain

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de solliciter l'aide du Fonds d'Aménagement Urbain pour l'opération détaillée dans le tableau ci-joint,

- de demander le versement de cette aide selon les modalités du règlement intérieur du Fonds d'Aménagement Urbain.

Délibération : Adoptée

Abstention : 9 Opposition Municipale dont 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société Civile" + 5 "Majorité Présidentielle" - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 8 - (B 009) - LOGEMENT - Approbation de la charte de partenariat pour l'attribution des logements adaptés réalisés par Pluralis, rue Marbeuf.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de valider la présente charte et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 9 - (B 010) - LOGEMENT - "Etoil.org" : renouvellement du principe d'adhésion de la ville de Grenoble et du choix du statut d'utilisateur par la Ville

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de renouveler l'adhésion de la ville de Grenoble à Etoil.org, et d'accepter les règles d'utilisation fixées par le règlement intérieur défini par la Métro, avec pour statut d'utilisateur celui de "guichet d'accueil".

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 10 - (B 012) - POLITIQUE DE LA VILLE - Convention d'objectifs entre la Ville de Grenoble et le Comité de Liaison des Unions de Quartiers de Grenoble (CLUQ)
Intervention(s): Mme MASSON, M. BERTRAND, M. DE SANS NICOLAS, M. SAFAR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

**- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention,
- d'attribuer une subvention de 6500 euros au Comité de Liaison des Unions de Quartiers (C.L.U.Q.).**

Délibération : Adoptée

Vote par alinéa :

- Premier alinéa :

Contre : 6 " Ecologie & Solidarité - groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs" - Pour : le reste.

- Deuxième alinéa :

Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 11 - (C 029) - EDUCATION - Démolition - reconstruction du groupe scolaire Beauvert - Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre.
Intervention(s): M. BRON.

M. le Maire confie la présidence de la séance à M. SAFAR, Premier Adjoint.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la démolition-reconstruction du groupe scolaire Beauvert à l'équipe ATELIER SUR LES QUAIS Architectes mandataire / VOXOA / ITEE INGENIERIE / AGIBAT INGENIERIE / ARBOR ET SENS / BEPUR / ATELIER ANNE GARDONI pour un montant provisoire de 978 011,06 € HT

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit marché

- d'attribuer la prime de 50 000 € HT, prévue au règlement de la consultation aux trois équipes ayant fourni des propositions, la rémunération du lauréat tenant compte de celle-ci

Délibération : Adoptée

Contre : 9 Opposition Municipale dont 4 "UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société Civile" + 5 "Majorité Présidentielle" - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 12 - (C 012) - PATRIMOINE MUNICIPAL - Restauration de la Tour Perret.
Approbation de l'étude préalable. Commande d'études complémentaires.
Intervention(s): Mme MONERY, M. STORNY, Mme BON.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de prendre acte de l'étude préalable de la restauration de la Tour Perret,
- de commander une étude d'analyse structurelle et un bilan complet en alcalins dans la perspective de cette restauration,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter notamment de l'État et du Conseil Général de l'Isère, des participations financières aussi élevées que possible,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 13 - (C 017) - EDUCATION - Délibération financière pour les associations socioculturelles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à verser aux associations les subventions figurant dans le tableau récapitulatif joint en annexe.

Délibération : Adoptée

Abstention : 6 " Ecologie & Solidarité, Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs " - Pour : le reste.

Les élus ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : Mme SALAT, Mme CRIFO, M. PILAUD, Mme SIMIAND, Mme BARACETTI, Mme VINCENT.

DELIBERATION N° 14 - (C 016) - EDUCATION - Bases de plein-air : tarifs à compter du 1er janvier 2010.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'adopter à compter du 1er janvier 2010, les tarifs de location des bases de plein air suivants :

Base de plein air de Mont Saint-Martin :

Ecoles, collèges, lycées grenoblois et Associations socioculturelles grenobloises : gratuité

Autres associations grenobloises et clubs sportifs :

- 6,55 euros/jour/personne,
- tarif par semaine à compter de 5 jours : 4,92 euros/jour/personne,
- tarif week-end : 11,37 euros le week-end, par personne.

Utilisateurs non-grenoblois (scolaires et associations) :

- 9,70 euros/jour/personne,
- tarif par semaine à compter de 5 jours : 7,10 euros/jour/personne,
- tarif week-end : 15,10 euros le week-end, par personne.

Location salle du rez-de-chaussée en journée :

- gratuité pour les écoles, collèges, lycées et associations socioculturelles grenobloises,
- 76,15 euros par jour pour les autres utilisateurs.

Communications téléphoniques : 16 centimes d'euro l'unité.

Base de plein air la Maison des Collines à Eybens :

Mise à disposition du Château en week-end pour des séminaires :

- gratuité pour les associations socioculturelles grenobloises.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 15 - (C 025) - AFFAIRES CULTURELLES - Le Printemps du Livre 2010 - Présentation du projet culturel - Approbation du budget et demandes de subventions et contributions financières auprès de partenaires publics ou privés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le budget prévisionnel ci-joint de l'opération "Le Printemps du Livre de Grenoble" qui se déroulera à Grenoble du 17 au 21 mars 2010,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès du Ministère de la Culture (DRAC), du Ministère de l'Education nationale (Rectorat), de la Région Rhône-Alpes, du Département de l'Isère, et d'autres partenaires potentiels de la manifestation.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 16 - (C 007) - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble - Programme des expositions temporaires pour l'année 2010. Demande de subvention à l'Etat. Barème des per-diem pour les convoyeurs dans le cadre des transports d'œuvres : modifications des conditions financières applicables aux convoyeurs d'œuvres.

Intervention(s): Mme BOILEAU, M. SAFAR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la mise en œuvre de la programmation des expositions temporaires du musée de Grenoble pour l'année 2010, conformément aux budgets prévisionnels visés en annexe,
- de solliciter auprès de l'Etat des subventions les plus élevées possibles ;
- d'approuver la modification des tarifs de per-diem sur la base forfaitaire de 60 € pour les convoyeurs d'institutions françaises et de 80 € pour les convoyeurs d'institutions internationales.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 17 - (C 015) - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble - Informatisation et numérisation des collections. Demande de subvention auprès de l'Etat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le projet d'informatisation et de numérisation des collections présenté par le musée conformément au plan de financement prévisionnel ;
- de solliciter auprès de l'Etat une subvention la plus élevée possible.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 18 - (C 013) - AFFAIRES CULTURELLES - Conventions financières 2010 conclues entre la ville de Grenoble et les associations du secteur culturel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes des conventions financières à intervenir entre la ville de Grenoble et les associations culturelles pour l'exercice 2010,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions jointes en annexe.

Délibération : Adoptée.

Les élus ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle elles ont la qualité d'administrateur : Mme BARACETTI, Mme VINCENT.

DELIBERATION N° 19 - (C 018) - AFFAIRES CULTURELLES - L'école supérieure d'art de Grenoble - Réseau des villes Rhône-Alpes : demande de subvention auprès de la Région Rhône-Alpes au titre de la participation au financement des formations artistiques à finalité professionnelle supérieure dispensées durant l'année scolaire 2009-2010.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter de la Région Rhône-Alpes une subvention la plus élevée possible au titre de la participation au financement des formations artistiques à finalité professionnelle supérieure dispensées par l'école supérieure d'art de Grenoble au cours de l'année scolaire 2009-2010.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 20 - (C 023) - JEUNESSE - Attribution de bourses BAFA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'attribuer des bourses BAFA aux personnes citées.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 21 - (C 028) - SPORT - Conventions générales d'objectifs avec les associations du secteur sportif : avenants financiers pour l'exercice 2010
Intervention(s): Mme DRULHON, Mme BOILEAU.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec les associations mentionnées dans le tableau récapitulatif joint en annexe, un avenant financier indiquant le montant de la subvention affectée pour l'exercice 2010.

Délibération : Adoptée.

Les élus ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : M. DERBAL, M. LAERON.

Les 9 élus de l'Opposition Municipale (4 " UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile " + 5 " Majorité Présidentielle ") quittent la salle du Conseil municipal.

DELIBERATION N° 22 - (A 015) - URBANISME AMENAGEMENT - Esplanade : Lancement d'une révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Définition des objectifs et des modalités de la concertation. Débat sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).
Intervention(s): M. de LONGEVIALLE, Mme DELBOS-CORFIELD, M. MOTTE, Mme MASSON, M. CHIRON, M. SAFAR.

Les élus cités ci-dessus débattent de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et en particulier du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de donner un avis favorable à la mise en révision simplifiée du PLU, pour l'opération de renouvellement urbain du quartier de l'Esplanade, sur le périmètre ci-annexé,

- d'approuver dans ce cadre les objectifs et les modalités de concertation suivants :

- une réunion publique de concertation au minimum sera organisée. La date et le lieu seront précisés par voie de presse et d'affichage dans le quartier. A cette réunion seront notamment invités, le Conseil consultatif du secteur 2, les associations locales et les autres personnes concernées,

- à l'issue de cette concertation, d'en présenter un bilan devant le Conseil municipal,

- sur la base du PADD diffusé préalablement et annexé à la présente délibération, de prendre acte du débat sans vote, sur les modifications apportées aux orientations du Projet d'Aménagement et de développement durable en ce qui concerne le secteur de l'Esplanade, dans le cadre de la révision simplifiée du PLU.

- de notifier la présente délibération notamment aux personnes mentionnées à l'article L.123-9 du Code de l'urbanisme,

Conformément à l'article R.123-25 du Code de l'urbanisme :

- d'afficher la présente délibération en Mairie et dans l'antenne municipale du secteur 2, pendant une durée d'un an,
- de mentionner la présente délibération dans un journal diffusé dans le département.

Délibération : Adoptée

Abstention : 6 " Ecologie & Solidarité, Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs " - Pour : le reste (44)

Retour des élus de l'Opposition Municipale (4 " UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile " + 5 " Majorité Présidentielle ") en salle du Conseil municipal.

DELIBERATION N° 23 - (A 008) - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - SAEML Gaz Electricité de Grenoble, avenant n°6 à la convention du 11 avril 1986 tirant les conséquences de la décision du Conseil d'Etat du 31 juillet 2009.

Intervention(s): M. CHIRON, M. SABRI, M. CHAMUSSY, Mme BLANC-TAILLEUR, M. SIEBERT, M. SAFAR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de l'avenant n°6 à la convention d'exploitation du 11 avril 1986 conclue entre la ville de Grenoble et la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale Gaz Electricité de Grenoble, ci-annexé,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.

Délibération : Adoptée

Ne prennent pas part au vote les élus ayant la qualité d'administrateur au sein de la SAEML GEG : M. SAFAR, M. SIEBERT, M. de LONGEVIALLE, M. BETTO, M. LAERON, M. VOIR, M. GRASSET, Mme BLANC-TAILLEUR, M. CHAMUSSY – **Contre : 6 " Ecologie & Solidarité, Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs " - Abstention : 8 Opposition Municipale dont 4 " UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile " + 4 " Majorité Présidentielle " – Pour : le reste.**

DELIBERATION N° 24 - (A 006) - ENVIRONNEMENT - Convention pluriannuelle d'objectifs passées avec la Fédération Régionale de Protection de la Nature - Section Isère (FRAPNA) et la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère (MNEI) - Avenants n° 2 financiers pour l'année 2010.

Intervention(s) : M. GRASSET.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants financiers pour l'année 2010 aux conventions pluriannuelles d'objectifs passées respectivement avec la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature - section Isère (FRAPNA) et avec la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère (MNEI),
- d'attribuer à la Maison de la Nature et de L'Environnement de l'Isère (MNEI) une subvention d'un montant de 41 464 € pour l'année 2010.
- d'attribuer à la Fédération Rhone-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) une subvention d'un montant de 73 440 € pour l'année 2010.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 25 - (A 012) - INTERCOMMUNALITE - Transfert de la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés : avenant n°2 à la convention entre la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole pour le remboursement des coûts liés à l'entretien courant des déchetteries.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de l'avenant n°2 à la convention entre la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole pour le remboursement des coûts liés à l'entretien courant des déchetteries, permettant de renouveler la convention pour un an ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 joint en annexe.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 26 - (A 005) - ENVIRONNEMENT - Convention Ville de Grenoble Ligue de protection des oiseaux (LPO Isère).
Intervention(s) : M. GRASSET.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention d'objectifs 2010 entre la Ville de Grenoble et la LPO section Isère, jointe en annexe 1, pour une durée de un an à compter du 1er janvier 2010 ;

- d'approuver les termes de la convention « Mon établissement est un Refuge LPO » jointe en annexe 2 ;

- d'attribuer une subvention d'un montant de 6 900 € au titre de l'année 2010 au profit de la LPO Isère ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer lesdites conventions.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 27 - (A 002) - FINANCES - Fixation du taux de remboursement des dépenses relatives aux prestations annexes de chauffage par les occupants des logements de fonction.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de fixer, à compter du 1er janvier 2010, le taux de remboursement, par l'occupant, des dépenses relatives aux contrats d'entretien chaudière - formule P2 + P3 à 100% ;

- de fixer, à compter du 1er janvier 2010, le taux de remboursement, par l'occupant, des dépenses relatives aux contrats de ramonage à 100%.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 28 - (D 007) - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - FISAC centre ville -
Signature de la convention, tranche I.
Intervention(s): Mme SIMIAND.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 29 - (D 001) - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - FISAC Marchés de détail : présentation des actions proposées par Grenoble Alpes Métropole - Autorisation de dépôt du dossier de candidature.

Intervention(s): Mme SIMIAND.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Grenoble Alpes Métropole à déposer une demande de programme FISAC marchés de détail tranche 2,
- de confirmer l'intérêt et la participation de la ville de Grenoble au programme "FISAC Marchés de détail de l'agglomération grenobloise" tranche 2, ci-annexé,
- d'autoriser Monsieur le maire à signer, avec Grenoble Alpes Métropole, tout document se rapportant à ce programme.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 30 - (D 008) - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - INNOVATION - Réponse à appel à projet du 7ème Programme Cadre Recherche et Développement (7ème PCRD) - Régions de la connaissance - Projet Nano4Mednaissance (Projet Nano4Med).

Intervention(s): Mme FIORASO, M. BERTRAND.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser la participation de la Ville de Grenoble aux réponses à l'appel à projets du 7ème Programme Cadre Recherche et Développement (7ème PCRD) - Régions de la connaissance ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Délibération : Adoptée

Contre : 6 " Ecologie & Solidarité, Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs " - Ne prend pas part au vote : 1 " Groupe des élus Socialistes, Radicaux de Gauche, MRC, Société Civile et Apparenté " (M. SIEBERT) - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 31 - (D 009) - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Programme de réhabilitation du MIN de Grenoble - Convention financière avec la Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole.

Intervention(s): Mme FIORASO.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la convention relative à la participation de la Métro, au titre de l'année 2009, au financement des travaux de rénovation et mises aux normes du Marché d'Intérêt National de Grenoble,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tous documents relatifs au financement par Grenoble Alpes Métropole du programme de réhabilitation du MIN de Grenoble.

Délibération : Adoptée

Abstention : 9 Opposition Municipale dont 4 " UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile " + 5 " Majorité Présidentielle " - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 32 - (D 002) - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Adhésion à la Fédération Nationale des Entrepreneurs en Zones Urbaines Sensibles (FNAE ZUS).
Intervention(s): Mme FIORASO.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'adhérer à la Fédération Nationale des Entrepreneurs en ZUS, pour une cotisation de 2000 €;**
- **de désigner Madame Geneviève FIORASO représentant de la Ville de Grenoble à l'assemblée générale de l'association.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 33 - (D 010) - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Convention entre l'union syndicale "Solidaires Isère" et la ville de Grenoble concernant l'utilisation de salles de réunion de la Bourse du Travail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention, annexée à la présente délibération.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 34 - (D 011) - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - PROJET URBAIN - ZAC de la Presqu'Île - Approbation de la convention foncière - Abrogation de la délibération 7-D014 du 26 octobre 2009.

Intervention(s): Mme FIORASO, Mme BOILEAU, M. MOTTE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'abroger la délibération numéro 7-D014 du Conseil municipal du 26 octobre 2009 afin de prendre en compte notamment la modification des partenaires et des tableaux de désignation ;**
- **d'approuver les termes du nouveau projet de convention foncière et ses annexes ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à la signer conformément au projet ci-annexé.**

Délibération : Adoptée

Abstention : 6 " Ecologie & Solidarité, Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs " - Ne prend pas part au vote : 1 " Groupe des élus Socialistes, Radicaux de Gauche, MRC, Société Civile et Apparenté " (M. SIEBERT) - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 35 - (D 012) - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - PROJET URBAIN - Presqu'île - Approbation d'une convention entre la Métro, la SEM InnoVia Grenoble Durablement et la Ville de Grenoble, pour le financement par la Métro des participations au coût des équipements publics des constructeurs publics ne tenant pas leurs droits à construire de l'aménageur.
Intervention(s): Mme FIORASO.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'abroger la délibération n° 26 du 25 janvier 2010 relative à la participation de la Métro au financement des participations constructeurs des projets d'intérêt public sur la ZAC Presqu'île ;**
- **d'approuver la convention ci-annexée entre la Métro, la SEM InnoVia Grenoble Durablement et la Ville de Grenoble, relative aux participations des constructeurs ne tenant pas leurs droits de l'aménageur de la ZAC Presqu'île, pour les projets d'intérêt public**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.**

Délibération : Adoptée

Contre : 6 " Ecologie & Solidarité, Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs " - Ne prend pas part au vote : 1 " Groupe des élus Socialistes, Radicaux de Gauche, MRC, Société Civile et Apparenté " (M. SIEBERT) - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 36 - (E 001) - FINANCES - Budget Principal : affectation de subventions sur crédits existants

FINANCES - AFFECTATIONS DE SUBVENTIONS SUR CREDITS EXISTANTS

Monsieur Jérôme SAFAR expose,

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir procéder aux affectations de subventions dont le détail figure dans le dispositif. Les crédits nécessaires aux versements seront imputés sur le Budget Principal aux chapitres suivants :

Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) :

- article 65738 (subventions de fonctionnement aux organismes publics)
- article 6574 (subventions de fonctionnement aux associations et personnes de droit privé)

Chapitre 67 (charges exceptionnelles) :

- article 6745 (subventions de fonctionnement exceptionnelles aux personnes de droit privé)

Ce dossier a été examiné par les commissions :

- | | |
|--|------------------|
| - Economie, Université Recherche, Insertion, Relations Internationales | 08 Février 2010, |
| - Culture, Sport, Education, Jeunesse | 09 Février 2010, |
| - Solidarité | 10 Février 2010, |
| - Finances, Administration Générale, Ressources Humaines | 10 Février 2010, |
| - Vie Urbaine et Développement Durable | 11 Février 2010, |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver l'attribution de subventions dont les montants, bénéficiaires et imputations budgétaires figurent ci-dessous.**

COMMISSION Dvpt cult., éducatif, sportif

COOP SCOL BIZANET MIXTE	8 112,00
COOP SCOL PAUL BERT MIXTE	2 145,00
ABC DANSE / L'ALBUM COMPAGNIE	3 000,00
ACMAD (CREATION MUSEE ARTISTIQUE DAUPHINOIS - ASSOC)	1 500,00
A.I.O. - IMAGE ET OUTILS	5 000,00
AMIS DE L'ORGUE DE L'EGLISE REFORMEE DE FRANCE À GRENOBLE	1 500,00
AMIS DU MUSEE DE GRENOBLE	7 600,00
ANAGRAMME	7 000,00
ATELIER DE RECHERCHE ET DE CREATION DRAMATIQUE (STE MARIE)	118 100,00
CENTRE AUDIOVISUEL DE GRENOBLE	37 600,00
CENTRE DES ARTS DU RECIT EN ISERE	20 000,00
CINEMATHEQUE DE GRENOBLE	46 720,00
CITEDANSE	9 000,00
COMEDIE DU DAUPHINE	7 500,00
COMPAGNIE ALAIN BERTRAND ASS	7 000,00
COMPAGNIE D'ART LYRIQUE	1 500,00
COMPAGNIE LA PENDUE - THEATRE DE L'HOMME RIDICULE	2 000,00
COMPAGNIE L'ATELIER DU POSSIBLE	1 500,00
COMPAGNIE LES VOISINS DU DESSOUS	22 800,00
COMPAGNIE MOEBIUS	8 000,00
CREARC/CENTRE DE CREATION DE RECHERCHE ET DES CULTURES	30 000,00
ENCORPS A VENIR	3 000,00
EQUIPE DE CREATION THEATRALE	45 000,00
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM GAY & LESBIEN DE GRENOBLE	7 000,00
FIGURE 1 - CIE S.GUILLERMIN	14 000,00
FOLIEPHONIES (ASSOCIATION D'ACTION CULTURELLE...)	1 500,00
HARMONIE DE GRENOBLE	22 800,00
HISTOIRES DE...	3 000,00
LA FORGE - IMPROVISATEURS REUNIS	19 000,00
LA MARMITE	15 000,00
LES AMIS DE L'ORGUE SAINT LOUIS	3 000,00
LES COMPAGNIES REUNIES/THEATRE	2 500,00
LES INACHEVES ASS	5 000,00
LES VEILLEURS (COMPAGNIE THEATRALE)	6 000,00
L'OREILLE EN FETE - Musée en musique	28 500,00
MAISON DE LA PHOTOGRAPHIE ET DE L'IMAGE	2 500,00
OBSERVATOIRE NATIONAL DES POLITIQUES CULTURELLES	3 000,00
38EMES RUGISSANTS (FESTIVAL)	112 000,00
AUESCB - USAGERS DES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS BAJATIERE	10 900,00
CENTRES DE LOISIRS DE GRENOBLE - ACL	82 410,00
CLEF - CENTRE DE LOISIRS ENFANCE ET FAMILLES	15 400,00
LA CORDEE	36 500,00
LE PLATEAU	7 700,00
LOISIRS ET CULTURE MALHERBE/ALCM	18 200,00
MAISON DES HABITANTS	20 900,00
ME BACHELARD	16 800,00
ME CLOS D'OR	17 500,00
ME PREMOL	5 700,00
ME TEISSEIRE A.H.A.E.A.T.	13 400,00

MJC ALLOBROGES	14 000,00
MJC ANATOLE FRANCE	16 000,00
MJC EAUX CLAIRES	19 600,00
MJC LUCIE AUBRAC	10 500,00
MJC MAISON POUR TOUS ABBAYE	24 500,00
MJC MUTUALITE MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE MUTUALITE	15 400,00
MJC PARMENTIER	35 500,00
MPT SAINT LAURENT	18 200,00
RHONE ALPES PETITS DEBROUILLARDS (ARAPD)	720,00
ACADEMIE GRENOBLOISE D'AIKIDO	300,00
AJA VILLENEUVE - JEUNESSE ET ATHLETIQUE VILLENEUVE	18 000,00
ASIEG - ASS SPORTIVE ITALO EUROPEENNE DE GRENOBLE	8 000,00
ASPTT ATHLETISME	9 300,00
AUESCB - USAGERS DES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS BAJATIERE	3 000,00
AVIRON GRENOBLOIS	14 400,00
BOXING CLUB MULTISPORTS VILLENEUVE GRENOBLE	1 500,00
CENTRE ECOLE DE PARACHUTISME DE GRENOBLE	1 000,00
CENTRE TAEKWONDO GRENOBLE	1 600,00
CERCLE ESCRIME LA RAPIERE	1 280,00
CLUB D'ESCRIME PARMENTIER	2 400,00
CLUB DE TIR GRENOBLOIS	11 000,00
COMITE DES FETES BOULISTES DE GRENOBLE	5 000,00
DAUPHINE TAEKWONDO CLUB	400,00
ECHIQUEUR GRENOBLOIS	3 500,00
ENTENTE ATHLETIQUE GRENOBLE ALE GUC ASPTT	12 000,00
FOOTBALL CLUB ALLOBROGES ASAFIA (FC2A)	15 900,00
GRENOBLE ALPES CANOE-KAYAK	3 100,00
GRENOBLE BASEBALL SOFTBAL	3 800,00
GRENOBLE BASKET 38	25 000,00
GRENOBLE BOXE FRANCAISE	1 100,00
GRENOBLE EYBENS CYCLISME	3 200,00
GRENOBLE EYBENS SPORT BOULES (G.E.S.B)	11 500,00
GRENOBLE GYMNASTIQUE	30 000,00
GRENOBLE ISERE METROPOLE PATINAGE (GIMP)	94 000,00
GRENOBLE KARATE CLUB	500,00
GRENOBLE METROPOLE CYCLISME 38	1 360,00
GRENOBLE MEYLAN UNIVERSITE CLUB	2 400,00
GRENOBLE ROLLER	3 840,00
GRENOBLE SMH UNIVERSITE CLUB HAND/GSMHGUC HAND BALL	18 200,00
GRENOBLE TENNIS	50 000,00
GRENOBLE VOLLEY UNIVERSITE CLUB	40 600,00
GUC ATHLETISME	13 200,00
GUC BADMINTON	3 500,00
GUC ESCRIME	4 000,00
GUC GRENOBLE SKI	11 260,00
GUC JCD (JUDO CLUB DAUPHINE)	16 800,00
GUC RUGBY	9 000,00
GUC TENNIS	4 400,00
GUC TRIATHLON	800,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (FFEPGV) SECTION DE GRENOBLE VILLE	400,00
HOCKEY CLUB GRENOBLE (GAZON)	5 200,00
LE RING GRENOBLOIS - GRENOBLE SPORTS ET SPECTACLES	6 000,00
LES CENTAURES FOOTBALL AMERICAIN	400,00

MISTRAL FOOTBALL CLUB	6 000,00
PREMIERE COMPAGNIE D'ARC DU DAUPHINE	1 000,00
SENTINELLE DES ALPES	4 000,00
SHIN-DO KARATE SHOTOKAN	800,00
SKATEPARK DE GRENOBLE (ASSOCIATION)	5 000,00
SOCIETE DE TIR DE GRENOBLE	3 000,00
SPORTIVE BEAUVERT GRENOBLE	600,00
TEISSEIRE FOOTBALL CLUB	9 925,00
TENNIS CLUB VILLENEUVE	1 400,00
TRAMPOLINE CLUB DAUPHINE TCD	2 000,00
UNION DES PECHEURS ISERE	800,00
UNION SPORTIVE ABBAYE GRENOBLE	7 000,00
USVO FOOTBALL - UNITE SPORTIVE VILLAGE OLYMPIQUE GRENOBLE	8 500,00

COMMISSION Solidarité

AMICALE DES JEUNES FRANCO-MAROCAINS DE L'ISERE (AJFMI)	500,00
CENTRE D'INFORMATION SUR DROITS DES FEMMES & DES FAMILLES	15 000,00
COMITE ISEROIS DE SOUTIEN AUX SANS PAPIERS	2 000,00
CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS DE L'ISERE	500,00
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - SECTION DE GRENOBLE	800,00
SOS RACISME GRENOBLE	5 000,00
UNION DE QUARTIER ARAGO-JEAN MACE-MARTYRS	500,00
UNION DE QUARTIER VILLENEUVE 1	500,00
UNION DES HABITANTS DU QUARTIER EAUX CLAIRES/UDHEC	500,00
UNION DES HABITANTS DU QUARTIER EXPOSITION BAJATIERE	500,00
UNION POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE HOICHE (UPPH)	500,00
FEMMES SDF	10 000,00
COMITE DE LIAISON DES UNIONS DE QUARTIERS DE GRENOBLE	6 500,00

COMMISSION Vie urbaine & Dévelop. Durable

FRAPNA - FEDERATION RH/ALPES DE PROTECTION DE LA NATURE	73 440,00
LPO ISERE - LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX	5 775,00
MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ISERE - MNEI	41 464,00
ADTC - ASSOC .POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN	5 900,00

COMMISSION Econ. Univ. Rech. Insertion RI

AFFDU/ ASSOC FRANC FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES/GRENOBLE	600,00
AG COMPT LYCEE EAUX CLAIRES	1 900,00
ALPES MODEL UNITED NATIONS	350,00
ASSOCIATION CULTURELLE DE L'IUT 1 DE GRENOBLE	500,00
CITE SCOLAIRE INTERNATIONALE . LYCEE + COLLEGE	1 500,00
COLLEGE AIME CESAIRE	500,00
COLLEGE CHAMPOLLION	1 000,00
COLLEGE CHARLES MUNCH	1 500,00
COLLEGE FANTIN LATOUR	1 800,00
COLLEGE INTERNATIONAL EUROPOLE	400,00
COOP SCOL HOUILLE BLANCHE MIXTE	2 550,00
COOP SCOL JEAN JAURES MIXTE	800,00
LYCEE ANDRE ARGOUGES/COLLEGE VERCORS	1 000,00

LYCEE CHAMPOLLION	1 450,00
LYCEE EMMANUEL MOUNIER	2 600,00
LYCEE LOUISE MICHEL	1 800,00
LYCEE STENDHAL	900,00
OGECE DE L'ECOLE EXTERNAT NOTRE-DAME	300,00
ROBOTIQUE DE L'INRIA/CNRS (ASSOCIATION)	500,00
UNIVERSITE JOSEPH FOURIER	3 000,00

TOTAL ARTICLE 1 674 291,00

Article :6745 (chapitre 67)

COMMISSION Dvpt cult., éducatif, sportif

THAI BOXING CLUB DE GRENOBLE	448,70
UNION NATIONALE DES SPORTS SCOLAIRES	2 665,50

COMMISSION Solidarité

DIACONAT PROTESTANT DE GRENOBLE	822,40
FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS MOSQUEES DE L'ISERE	1 144,10
CCAS/CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	2 018,70

TOTAL ARTICLE 7 099,40

TOTAL BUDGET 1 681 390,40

RECTIFICATIF

CHAPITRE 67 - NATURE 6745

COMMISSION SOLIDARITE :

C.M. du 25 janvier 2010

Il a été affecté une gratuité de
à l'association ATTAC ISERE

204,50 €

Ayant été instruite par erreur, il convient d'annuler cette gratuité.

Conclusions adoptées

Pour extrait conforme
Pour le Maire,

l' Adjoint délégué,

Affichée le

J. SAFAR

Un amendement est présenté par M. SAFAR. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver l'attribution de subventions dont les montants, bénéficiaires et imputations budgétaires figurent ci-dessous.**

Délibération : Adoptée.

Les élus ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : M. DERBAL, M. LAERON, Mme BARACETTI, Mme VINCENT, Mme DESLATTES, Mme DIENG, Mme BON, M. BRON, Mme DRULHON, Mme NEPI, Mme DOUTRIAUX, Mme JOSSE RAND, Mme MASSON, M. NOBLECOURT, M. PILAUD, Mme NECIB, Mme SIMIAND, Mme SALAT, Mme EL HADDAD.

DELIBERATION N° 37 - (E 004) - ETABLISSEMENTS PUBLICS - Régie des Eaux de Grenoble :
Modifications et adoption du nouveau règlement du service public de l'eau potable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver le nouveau règlement du service public de l'eau ci-annexé qui prendra effet le 1er mars 2010.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 38 - (E 005) - ADMINISTRATION GENERALE - Marchés publics -
autorisation de signer

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver le choix des consultations publiques décrites ci-dessus ;**
- **d'autoriser le maire ou l'adjoint délégué à signer les marchés 09A432 et 10A054.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 39 - (E 006) - ADMINISTRATION GENERALE - Marchés publics -
avenants

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **de poursuivre l'exécution des opérations mentionnées ci-dessus par la passation d'avenants aux marchés 07A521 et 08A667 ;**
- **d'autoriser le maire ou l'adjoint délégué à signer ces avenants.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 40 - (E 008) - ADMINISTRATION GENERALE - Prise en charge des frais de séjour et de déplacement des personnes, intervenants extérieurs invités par la Ville de Grenoble pour l'année 2010.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de prendre en charge les frais relatifs aux déplacements des personnes du monde culturel invitées dans le cadre des animations organisées par les bibliothèques municipales et par la direction des affaires culturelles dans le cadre du contrat Ville Lecture, dans la limite d'une enveloppe budgétaire d'un montant global de 20 000 €;**
- de prendre en charge et/ou de rembourser, sur présentation des justificatifs, de l'ensemble des frais de déplacement, des personnes extérieures se déplaçant à l'étranger, dans le cadre de missions d'intérêt communal décidées par la ville, dans la limite d'une enveloppe budgétaire d'un montant global de 50 000 €;**
- de prendre en charge les frais engagés pour l'accueil de délégations étrangères, dans la limite d'une enveloppe budgétaire d'un montant global de 70 000 €;**
- de prendre en charge les frais relatifs aux déplacements des personnes invitées ou conviées à se déplacer dans le cadre des projets de la Direction de l' Action Territoriale, dans la limite d'une enveloppe budgétaire d'un montant global de 2 000 €;**
- de prendre en charge les frais relatifs aux déplacements des personnes invitées ou conviées à se déplacer dans le cadre des projets du service Economie, dans la limite d'une enveloppe budgétaire, d'un montant global de 3 000 € pour le Forum 4i ainsi que l'organisation de colloques et expositions sur les projets européens ;**
- de prendre en charge les frais relatifs aux déplacements des personnes invitées dans le cadre du programme d'activités annuel du département Environnement Urbain, dans la limite d'une enveloppe budgétaire d'un montant global de 20 000 €;**
- de prendre en charge les frais de séjour et de déplacement des personnes invitées dans le cadre des projets du Musée et dans le cadre des expositions temporaires dans la limite d'une enveloppe budgétaire globale d'un montant de 30 000 €;**
- de prendre en charge les frais de séjour et de déplacement des personnes invitées par le Muséum dans le cadre de la mise en oeuvre de sa programmation culturelle dans la limite d'une enveloppe budgétaire globale d'un montant de 2 000 €;**
- de prendre en charge les frais relatifs aux déplacements des personnes invitées en qualité d'intervenants extérieurs dans le cadre de rencontres, colloques, séminaires organisés par la Direction de la Santé Publique et Environnementale dans la limite d'une enveloppe budgétaire globale d'un montant de 3 000 €;**
- de prendre en charge les frais relatifs aux déplacements des personnes invitées par la Mission Montagne dans le cadre de son programme événementiel, dans la limite d'une enveloppe budgétaire globale d'un montant de 3 000 €;**
- de dire qu'un état récapitulatif sera présenté dans les commissions directement intéressées par ces frais.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 41 - (E 009) - ADMINISTRATION GENERALE - Frais de mission des élus - Application des articles L.2123-18 et R.2123-22-1 du code général des Collectivités territoriales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de conférer le caractère de mandat spécial aux déplacements ci-après :

Rencontre avec M. Gilles LACROIX, Conseiller livre et lecture, langue française et langues de France, à la DRAC Rhône Alpes.

- du 6 au 8 décembre 2009 à Lyon - MME BARACETTI

Rencontre entre les Elus à la Culture des grandes villes de Rhône-Alpes

- le 14 janvier 2010 à St Etienne - MME BARACETTI

Rencontres du réseau des Villes "Santé Scolaire" à l'Assemblée Nationale

- le 20 janvier 2010 à Paris - M. VOIR

Rencontre nationale sur le thème " Renouveler la ville, produire ensemble la qualité urbaine"

- le 26 janvier 2010 à Paris - M. MOTTE

Colloque évaluation des politiques publiques 2010

- le 26 janvier 2010 à Lyon - MME BLANC-TAILLEUR

Journée d'étude des acteurs de la vie scolaire sur le projet éducatif global

- les 26 et 27 janvier 2010 à Tourcoing - M. BRON

11ème Assises Energie climat des Collectivités Territoriales organisées par le Comité de Liaison Energies Renouvelables

- du 26 au 28 janvier 2010 à Dunkerque - M. GRASSET

Réunion du Comité Directeur de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe

- le 27 janvier 2010 à Paris - M. BETTO

Congrès National des associations de supporters de football

- le 28 janvier 2010 à Paris - MME DRULHON

Bureau de l'Union Nationale des Missions Locales

- le 28 janvier 2010 à Paris - M. DJELLAL

9ème journée nationale d'étude, organisée par l'Association nationale des villes pour le développement de la santé publique

- le 1er février 2010 à Paris - M. VOIR

Rencontre avec Mme Catherine LALUMIERE, Présidente de la Maison de l'Europe

- le 3 février 2010 à Paris - M. BETTO

Séminaire franco-allemand "Les politiques locales en faveur de l'intégration : regards franco-allemands"

- les 4 et 5 février 2010 à Marseille - M. BETTO

Comité Opérationnel "Expérimentations" (Grenelle des Ondes)

Comité de suivi "Radiofréquences, Santé, Environnement"

- les 4 et 5 février 2010 à Paris - M. LAERON

1ère séance 2010 du séminaire permanent organisé par l'Association nationale des villes pour le développement de la santé publique
- le 5 février 2010 à Paris - M. VOIR

Séance inaugurale de la chaire de criminologie du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)
- le 8 février 2010 à Paris - M. SAFAR

Colloque sur le Développement urbain durable organisé par l'Association des Maires de Grandes Villes
- le 9 février 2010 à Paris - MMES BLANC TAILLEUR et DIENG

Mission de santé dans le cadre du Projet de coopération décentralisée avec le district de Bethleem
- du 9 au 14 février 2010 à Tel Aviv - M. VOIR

Commission Culture sur le thème "réforme de l'enseignement supérieur musique, théâtre et danse, organisée par l'Association des Maires de Grandes Villes
- le 17 février 2010 à Paris - MME BARACETTI

Séminaire Elus Santé Publique et Territoires sur l'étude médico-économique conduite sur les centres de santé grenoblois
- le 19 février 2010 à Paris - M. VOIR

Séminaire sur la décentralisation culturelle à Sciences-Po
- le 24 février 2010 à Paris - MME BARACETTI

Délibération : Adoptée

Ne prennent pas part au vote : 6 " Ecologie & Solidarité - groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs" + 9 Opposition Municipale dont 4 " UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile " + 5 " Majorité Présidentielle " - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 42 - (E 007) - ADMINISTRATION GENERALE - "Dégrèvement de frais de mise en fourrière"

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser les remboursements ci-dessous conformément au détail des demandes de dégrèvements figurant sur le tableau ci-joint :

- 2 dégrèvements totaux : soit la somme de cent quatre vingt trois euros.

- 3 dégrèvements partiels : soit la somme de cent trente sept euros et vingt cinq cents

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 43 - (E 002) - PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX - Transformations de postes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser les transformations de postes figurant dans l'annexe ci-jointe.

Délibération : Adoptée

Ne prennent pas part au vote : 9 Opposition Municipale dont 4 " UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile " + 5 " Majorité Présidentielle " - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 44 - (E 011) - PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX - Convention entre la Ville de Grenoble et le Fonds National de Prévention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention de 208 500 euros auprès du Fond National de Prévention.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 45 - (E 012) - PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX - Régime indemnitaire des personnels de la Ville de Grenoble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de valider l'évolution du régime indemnitaire présentée ci-dessus à compter du 1er mars 2010 ;
- d'annuler les dispositions en vigueur précédemment pour les ingénieurs en chef de classe exceptionnelle occupant un emploi fonctionnel.

Délibération : Adoptée

Ne prennent pas part au vote : 9 Opposition Municipale dont 4 " UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile " + 5 " Majorité Présidentielle " - Pour : le reste.

DELIBERATION N° 46 - (G 001) - RENDU ACTE - Compte rendu de M. le Maire en application de la délibération de délégation de pouvoirs en date du 04 avril 2008.

Il est rendu acte des décisions prises par le Maire en application de ces délégations de pouvoirs.

Le groupe Opposition Municipale (UMP, Majorité Présidentielle, Divers droite et Société civile - Majorité Présidentielle) quitte la salle.

VŒU(X) :

- VŒU - relatif à la défense du service public à destination des personnes âgées et de leurs familles, présenté par Florence HANFF, adjointe aux politiques intergénérationnelles et aux personnes âgées et Olivier NOBLECOURT, adjoint à l'action sociale et familiale.
Intervention(s): Mme HANFF.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal apporte son soutien à la pétition portée par l'association Alertes et ses partenaires, et demande au Président de la République :

- L'augmentation significative du nombre de professionnels qualifiés dans les établissements d'accueil et à domicile,
- L'allègement des charges pour les résidents et les familles,
- La limitation du forfait hospitalier et des remboursements de médicaments,
- L'utilisation complète des crédits de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie à destination des personnes âgées et des personnes handicapées,

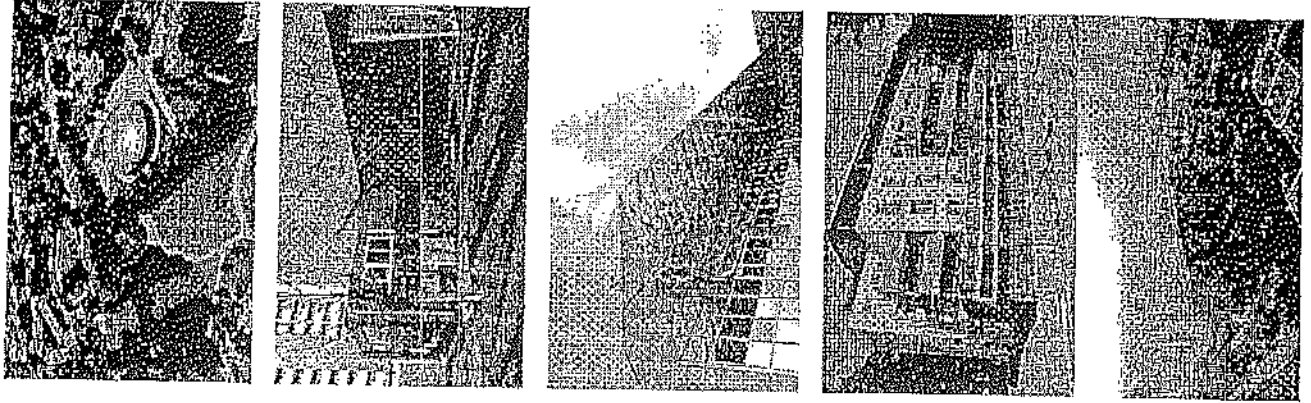
- La prise en compte par le gouvernement de la perte d'autonomie sous forme de la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale, basée sur la solidarité nationale et financée par l'ensemble des revenus (capital et travail).

Vœu : Adopté

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H10

ANNEXE(S)

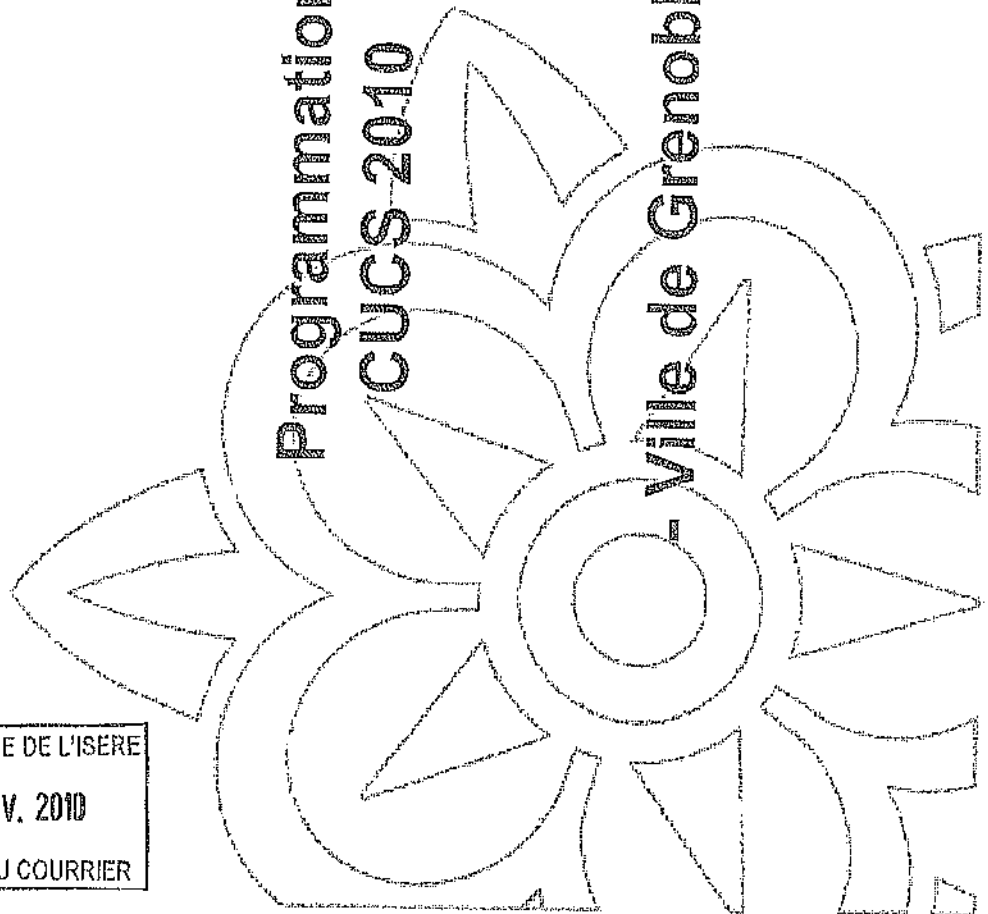
Annexe à la délibération N° 1 - BOM
Conseil municipal du 28/02/2010 -



Programmation
CUCS-2010

- Ville de Grenoble -

PREFECTURE DE L'ISERE
24 FEV. 2010
SERVICE DU COURRIER



secteurs
1-2-4

Commune	Titulaire	Centre	Secteur	Culture	Education	Autres directions	CUICS	Autres directions	
1	N	L'er des nuits (max)	Secteur 1 Pauvert-Alpes Alpes-Cbes d'or	CULTURE	4 000,00				
1	R	11ème festival OH DIRAIT LE SUD	Secteur 2 - Très Chères	CULTURE	15 000,00				
1	R	Accompagnement à la scolarité	Secteur 1	EDUCATION	5 330,00			5 330,00	
1	R	Le français pour tous	Secteur 2 Très Chères	EDUCATION	1 600,00				
1	R	Atelier socio-linguistique	Secteur 1	EMLOI-ASL	9 250,00				
1	N	Une démarche participative ouvrant sur un projet de réaménagement de la cour Edmond Amalud	Secteur 2 Très Chères	HABITAT - CADRE DE VIE	40 000,00				
					331 836	75 180	800	13 580	5 330

secteur 3

		CUCS		directions Vite									
1	N	Des ateliers dans mon quartier	La Fabrique des Poïtes Utopias	CULTURE	40 000,00	4 000,00	4 000,00	FFAA à confirmer					
1	N	Un nom toute une histoire : le quartier Mistral	Histoires de...	CULTURE	13 500,00	3 000,00	3 500,00	PPAA à confirmer					
1	R	Développement de la pratique des arts du cirque sur le secteur 3	Isre-Services J.V.A	CULTURE	12 470,00		3 000,00	spots	3 000,00	JVA			
1	R	Démocratisation à l'accès aux pratiques culturelles	Espace Culturel Bathelard	CULTURE	53 000,00	3 000,00							
1	R	Le Plateau Mistral Eaux Claires "Cyber-Base"	LE PLATEAU	CULTURE	21 000,00	3 000,00							
1	R	Les pratiques culturelles comme moyen d'expression des jeunes sur les quartiers Anis de l'Abbaye et Lys Rouges	M.C. Anaïole Franco	CULTURE	20 000,00								
1	R	Accompagnement à la scolarité des enfants et des familles du quartier Mistral	PASS	EDUCATION	23 610,00	2 840,00	1 000,00	JVA					19 000,00
1	R	Logement Elusant Solidaire	APEV	EDUCATION	17 000,00	5 000,00							
1	R	Groupe Parentalité	CCAS Grenoble	EDUCATION	5 180,00								
1	R	Sorties culturelles pour les familles les plus en difficultés	LE PLATEAU	EDUCATION	9 800,00								4 000,00
1	R	Alphabétisation des adultes du quartier Mistral	PASS	EMPLOI / DEV ECO	25 000,00	3 000,00							
1	R	Ateliers aux apprentissages	UL / CSF	EMPLOI / DEV ECO	15 000,00	2 000,00							
1	N	Elaboration d'un diagnostic prospectif concerté à mi-parcours du projet de rénovation urbaine Mistral Eaux Claires	GRE - Direction de l'action territoriale	Habitat, cadre de vie et GUSP	25 000,00	15 000,00	15 000,00	DAT					

secteur 6

N	Description	Agence P&C	CULTURE	10 410,00	3 410,00	1 000,00	CUCS	Autres allocations	Total
1	Elaboration collective d'un dictionnaire illustré en Targui grenoblois	Agence P&C	CULTURE	10 410,00	3 410,00	1 000,00			
1	La bibliothèque des zoolipeds	Agence P&C	CULTURE	9 580,00	5 283,00	2 000,00			
1	Repas écolisés à base de légumes de Studio Public et de collectif Ciseaux sans tête	CCAS Grenoble	CULTURE	5 750,00	1 500,00	1 500,00			
1	Mise en création, rencontre et transmission (suite)	Clô La Mémoire	CULTURE	74 413,00	47 050,00			15 000,00	DAC
1	Le théâtre comme outil d'intégration et de réussite	Collège Villeneuve	CULTURE	3 900,00	2 600,00				
1	Festival International de Théâtre Action - FITA 2010	Epal d'c'	CULTURE	150 840,00	15 000,00				
1	Un théâtre ouvert sur la Cité	Espace 800	CULTURE	225 762,00	20 000,00			99 000,00	DAC
1	Ce qui fait famille	Espace 800	CULTURE	40 500,00	10 000,00				
1	Formation d'acteurs au cirque sur le quartier village Cymplexe (reconversion)	GRS - DAC	CULTURE	18 000,00	8 000,00				
1	Préfiguration d'un été-Bébé à la Villeneuve	La Case	CULTURE	57 531,87	10 000,00	5 000,00			
1	La crèche et la bibliothèque culturelle	MJC Prémol	CULTURE	55 300,00	11 500,00	4 000,00		29 000,00	JVA
1	Jeux d'expression spatiale avec des filles des quartiers Villeneuve et Village Olympique	MJC Prémol	CULTURE	2 770,00					
1	Accompagnement jeunes actrices sur un projet musical	MJC Prémol	CULTURE	2 400,00	1 000,00	1 000,00			
1	Educational populaire musical	ORFED	CULTURE	55 000,00	15 000,00	3 000,00			
1	Le chantier en peinture	Fabrics des villes	CULTURE	6 370,00	1 370,00				
1	Promotion de la cuisine des quartiers (cours, ateliers, événements)	Soul Stand	CULTURE	19 488,00	5 300,00	1 000,00			
1	Atelier langage et communication DRE	CCAS Grenoble	EDUCATION	7 200,00	5 300,00				5 000,00
1	Equipement de PRODAS (Programme pluridisciplinaire de Développement Affectif et Social)	CCAS Grenoble	EDUCATION	21 800,00	16 000,00				

secteur 6

								CANTONAL (MONTON / DEPART)			AUTRES DIRECTIONS		
								CUCS	Autres directions		CUCS	Autres directions	
1	R	Revue éducative pour les enfants en difficulté (relèves et Cie Les Petits Princes) DRE	Cie La Rambla	EDUCATION	42 135,00	25 900,00							27 600,00
1	R	Soutien et réseaux enseignants, parents et élèves en difficulté	Collège Viteneuve	EDUCATION	7 010,00	6 000,00							
1	R	Accueil d'enfants en grande difficulté pendant les temps de loisir DRE	Grp Service JVA	EDUCATION	32 130,00	32 100,00							23 000,00
1	R	Pratique artistique et culturelle des jeunes	M.J C VALLENDUVE	EDUCATION	9 980,00	7 500,00	2 300,00						
1	R	Accompagner le jeune et sa famille pour favoriser sa réussite éducative	COSMOSE	EDUCATION	25 000,00	4 000,00	1 500,00						
1	N	Mais où sont-ils quand ils tombent ? A la découverte des métiers de la ville.	Projets des villes	EDUCATION	5 950,00	5 950,00							
1	R	DEFENSE DE ZONE	Sport dans la ville	EDUCATION	35 000,00	5 000,00							Sports
1	R	Coup de pouce CLE DRE	UL /CSF	EDUCATION	41 000,00	31 000,00							21 600,00
1	R	Ajouter communication de centre social Prémil	CCAS Grenoble	EMPLOI / DEV ECO	14 070,00	5 170,00							
1	R	action socio linguistique Antequán	CCAS Grenoble	EMPLOI / DEV ECO	7 500,00	3 500,00							
1	N	Animation de réseaux des entreprises de la ZFU	Club FACE Grenoble-Laba	EMPLI / DEV ECO	30 000,00	15 000,00							
1	R	Animation et accompagnement du dispositif ZFU	Grp Direction Insertion/Economie	EMPLI / DEV ECO	22 000,00	20 000,00						12 000,00	Dir Economie
1	R	Appui aux projets ZFU : information, communication, études...	Grp Direction Insertion/Economie	EMPLI / DEV ECO	53 000,00	20 000,00						30 000,00	Dir Economie
1	R	Réhabilitation de comets (cas cités à la Vierge) au Village Olympique	Grp Direction Insertion/Economie	EMPLI / DEV ECO	20 000,00	70 000,00						130 000,00	Dir Economie
1	R	Soutien l'accompagnement et l'entretien (Binaire d'inscription)	Regie de quartier Vn. VD	EMPLI / DEV ECO	34 600,00	15 000,00							
1	R	Plan d'action en faveur des personnes Agées (VO - Vril)	ACTIS	HABITAT / GUP	45 000,00	20 000,00							
1	N	Chargé de mission participation des habitants au la Viteneuve	ACTIS	HABITAT / SUP	40 000,00	30 000,00	5 000,00						
1	N	Lutte contre les maux par les femmes	Grp - antenne secteur 6	HABITAT / GUP	25 000,00	10 000,00							15 000,00
1	N	Envelier visuel	ERE - DAT	HABITAT / GUP	40 000,00	10 000,00							15 000,00

tous secteurs

	INITIALE DU PROJET	TITRE DU PROJET	SANTÉ	Gre-Service Santé	SANTÉ	112 260,00	60 000,00	CUCS	Autres financements	52 260,00	santé	35 000
1 R		Mettre santé ville de Grenoble	SANTÉ	Gre-Service Santé	SANTÉ	112 260,00	60 000,00			52 260,00	santé	35 000
1 R		Prévention du surpoids et suivi des enfants obèses dans les écoles zus de Grenoble	SANTÉ	Gre-Service Santé	SANTÉ	48 000,00	48 000,00			12 000,00	santé	35 000
1 R		Prévention et suivi des caries dentaires dans les écoles en ZUS	SANTÉ	Gre-Service Santé	SANTÉ	48 000,00	48 000,00			10 000,00	santé	34 000
1 R		Programme de prévention et de prise en compte de la souffrance psychique sur les secteurs 2, 5 et 6	SANTÉ	CCAS Grenoble	SANTÉ	65 901,00	18 000,00			8 661,00	santé	
1 R		Prévention des conduites addictives et à risque en ZUS	SANTÉ	AGECSA	SANTÉ	45 450,00	13 000,00		4 000,00		santé	
1 R		Accès aux soins et à la prévention de la souffrance psychique des publics précaires	SANTÉ	AGECSA	SANTÉ	28 905,00	13 000,00		4 000,00		santé	
1 R		Accès aux soins, prise en charge, et accompagnement de personnes en situation de précarité et d'insertion	SANTÉ	AGECSA	SANTÉ	310 111,00	35 000,00		4 000,00		santé	
1 R		Programme Local d'Actions de Prévention 2010 (PLAP)	PREVENTION	Gre-direction prévention-sécurité	PREVENTION	92 000,00	45 000,00			48 000,00	prévention	
1 R		Grenoble du sport 2010	PREVENTION	Gre - Sports	PREVENTION	58 240,00	30 000,00			17 940,00	sports	
1 N		Animation de proximité "Coupe du Monde de football 2010"	PREVENTION	Gre - Sports	PREVENTION	8 000,00	3 000,00			2 000,00	sports	
1 R		Centre de soutien	PH	CENTRE DES ARTS DU RECIT	PH	9 240,00	9 240,00					
1 N		Ecrits la Ville	PH	Agora PeC	PH	10 534,00	2 264,00					
1 R		Fonds de Participation des Habitants	PH	ADATE	PH	45 805,00	45 800,00		27 600,00		DAT	
1 R		Rencontres sur les dynamiques locales de prévention et de lutte contre les discriminations	LCD	GRE - DAT	LCD	21 000,00	10 000,00			6 700,00	DAT	
1 R		Atelier d'apprentissage autour du multimédia	EMPLOI / DEV ECO	TIP TOP Emploi	EMPLOI / DEV ECO	34 580,00	13 500,00					
1 N		Action de Proximité "Mission locale pour les Músic" en lien avec le CODAGE	EMPLOI / DEV ECO	Mission Locale de Grenoble	EMPLOI / DEV ECO	42 933,00	34 000,00					
1 R		Actions réalisées auprès des Mineurs grenoblois (dopés/parés (ex' action auprès des 16/18 ans issus des quartiers)	EMPLOI / DEV ECO	Mission Locale de Grenoble	EMPLOI / DEV ECO	67 187,00	15 000,00					
1 N		INSERERIE ET ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DU PROJET Chantiers éducatifs CCAS/CCAS/MLG	EMPLOI / DEV ECO	Mission Locale de Grenoble	EMPLOI / DEV ECO	7 308,00						
1 N		Accompagnement renforcé dans le cadre des actions "les entreprises dans les quartiers"	EMPLOI / DEV ECO	Gre-Dit Insertion/Economis	EMPLOI / DEV ECO	27 800,00	21 500,00			5 560,00	insertion	
1 R		Organisation du Forum pour l'emploi	EMPLOI / DEV ECO	Gre-Direction Insertion/Economis	EMPLOI / DEV ECO	150 000,00	10 000,00			80 000,00	insertion	

tous secteurs

		INSTITUT PROF	GRE-Direction Insertion/Economie	Travailleur SOLITAIRE SEMANTE	CIUCS	Autres directions	le veau CCAS		
				EMPLOI / DEV ECO					
1 N	Sensibilisation et mobilisation des publics en recherche d'emploi résident sur les quartiers ZUS	CCI-S Grenoble	CCI-S Grenoble	34 253,00	17 000,00		17 253,00	Insertion	
1 R	Chercheurs éducatifs Codase Mission Lectorie Grenoble	CCI-S Grenoble	CODASE	179 570,00			30 000,00	CCAS	
1 R	EN ROUTE VERS LE PERMIS Initial " DEPLACEMENTS POUR TOUS " Tessière		CCAS Grenoble	50 680,00	26 620,00		10 000,00	CCAS	
1 R	Apprentissage de la langue française, socialisation et insertion		AMAL	11 630,00	11 000,00				
1 R	Formation des parents délégués		UL/CSF	5 200,00	4 000,00				
1 R	Réseaux parents		UL/CSF	58 000,00	22 800,00	3 000,00			
1 R	Accompagnement à la scolarité		UL/CSF	62 650,00	25 000,00			5 600,00	
1 R	études langage		GRE-Service Saint	48 000,00	48 000,00			36 400	
1 R	Dispositif Réussite Educative, Permanence Educatrice pour les Collèges Olympiques, Lucie Aubert, Aimé Césaire et Victor		CODASE	155 592,00	55 000,00			86 000,00	
1 R	Evénements pluridisciplinaires au soutien : des moyens à leur disposition		GRE-Education jeunesse	25 000,00	25 000,00			36 000,00	
1 R	Cellule de coordination : réussite éducative		GRE-éducation jeunesse	133 000,00	74 000,00			71 000,00	
1 N	Jeunes en montagne 2013		GRE -Sports	41 000,00	12 000,00		12 000,00	sports	
1 N	Formation médiation en direction des publics jeunes issus des quartiers autour des places d'été		GRE -Sports	2 650,00	1 000,00		1 000,00	sports	
1 N	PARLER BAMBIN		CCAS Grenoble	119 608,00	27 000,00		28 750,00	CCAS	
1 R	Accès aux soins : troubles du langage des enfants		AGECSA	45 100,00	16 211,00			16 000,00	
1 R	Prévention précoce des retards langagiers du venant		AGECSA	14 696,00	13 247,00			10 700,00	
1 R	Accès à la culture et activités d'exposition pour les personnes en situation de précarité		SOLEURE	126 000,00	22 000,00		16 500,00	DAC et insertion	
1 N	Visites culturelles en familles - Phase d'expérimentation		LA petite roulotte	25 270,00	6 670,00				
1 R	Compagnie des quartiers		CODASE	65 316,00	14 000,00	3 000,00		PPAA à confirmer	
1 R	Des bibliothèques de rue dans les quartiers de Grenoble		GRE - DAC	23 000,00	10 000,00		13 600,00	DAC	
				2 500 037	952 122	6 000	41 600	0	1 065 924
									352 700

agglomération

N° Action	Statut	Titulaire	Description	APASE	CULTURE	Budget	Budget	CUCS	Autres directions
1 F2010AMETRO-140	R		Projet de création musicale	APASE	CULTURE	16 000	11 000		
1 F2010AMETRO-4	R		Les clés Débrouillards 2010	ARAPD	CULTURE	45 200	25 000		
1 F2010AMETRO-33	R		Actions de médiation culturelle 2010	Barbarian Faurcibus	CULTURE	44 300	19 200		
1 F2010AMETRO-135	N		Projets Culturels du cœur en banlieues	Cultures en cœur	CULTURE	24 400	2 300		
1 F2010AMETRO-107	R		Action de en les quartiers prioritaires autour de la venue de jeunes des favelas du Brésil	EPI C'OR	CULTURE	127 170	12 500		
1 F2010AMETRO-41	N		Musicales des clés	FENSOCA	CULTURE	73 950	50 000		
1 F2010AMETRO-31	R		Développement des pratiques électorales dans les quartiers prioritaires	HADRA	CULTURE	37 000	27 000	2 000,00	
1 F2010AMETRO-75	R		Dynamiques culturelles	L.S. Bijurt	CULTURE	216 357	17 500		
1 F2010AMETRO-128	N		Médiation culturelle	P.M.I.	CULTURE	117 737	15 000		
1 F2010AMETRO-73	R		Projet Quartiers Libres - Edition 2010	Sesfo	CULTURE	150 000	52 000	6 000,00	
1 F2010AMETRO-147	N		Création d'une mini-série	Stanlin Shadew	CULTURE	39 152	19 550		
1 F2010AMETRO-34	R		Action théâtre handicap	Toro de Elvonn	CULTURE	23 900	10 000		
1 F2010AMETRO-25	R		Soirée découvrir les métiers de la gardemairie nationale et des adolescents	ACGH	EDUCATION	10 250	2 000		
1 F2010AMETRO-92	R		Surveillance, psychologique et éducatif pour enfants d'âges scolaires (DRE)	APM CREPSI	EDUCATION	20 000	13 000		
1 F2010AMETRO-134	R		L'éducation à l'image et par l'image	Centre AudioVisuel Gronoble	EDUCATION	14 662	7 000		
1 F2010AMETRO-35	R		Passerelles Ecoles - Entreprises	Club FACE Grenoble-Isère	EDUCATION	7 000	7 000		
1 F2010AMETRO-18	R		Club Tennis	Comité départemental de Tennis de Grenoble	EDUCATION	47 000	10 000		
1 F2010AMETRO-136	R		Guidance Parentale	SPE Isère	EDUCATION	46 800	30 000		

agglomération

N° Action	INTITULE DE L'ACTION	Porteur	EMPLOI / DVT ECO	COST TOTAL CUMULÉ (€)	CUCS	Autres diffusions	CUCS	Autres diffusions
1	F2010AMETRO-124	R	Disposition Chantiers et Emploi, Annu. Volet "aller vers", accès à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires	Le Métro	EMPLOI / DVT ECO	30 373	29 000	
1	F2010AMETRO-99	R	Reprise d'activités : mise en place et développement	Le Fousadé	EMPLOI / DVT ECO	111 939	30 000	
1	F2010AMETRO-127	R	Réferent Justice des Mineurs Locales	Mission Locale de Grenoble	EMPLOI / DVT ECO	28 515		
1	F2010AMETRO-7	R	Intégration linguistique des publics migrants	ODJ	EMPLOI / DVT ECO	14 000	14 000	
1	F2010AMETRO-167	R	Chantier relais	FIN DE VIE	EMPLOI / DVT ECO	222 512	10 000	
1	F2010AMETRO-14	R	Atelier d'innovation	FIN DE VIE	EMPLOI / DVT ECO	358 355	13 000	
1	F2010AMETRO-161	R	Accompagnement des porteurs de projet issu des quartiers pour la création d'une entreprise à potentiel de croissance	RESEAU ENTREPRISE ISERE	EMPLOI / DVT ECO	17 990	9 000	
1	F2010AMETRO-98	R	Accueil européen de personnes en situation de grande exclusion dans le cadre de la prévention de la délinquance, par un accompagnement global des bénéficiaires	SOLID'ACTION	EMPLOI / DVT ECO	147 785	28 900	
1	F2010AMETRO-90	R	ARBRE FRUITE : Chantier d'insertion	Solidarités femmes	EMPLOI / DVT ECO	408 035	9 000	
1	F2010AMETRO-92	R	STARTER : Action socio linguistique / maîtrise du français,	Solidarités femmes	EMPLOI / DVT ECO	3 740	3 500	
1	F2010AMETRO-121	N	Savoirs Pour Récuser Isère	SFR Isère	EMPLOI / DVT ECO	107 406	10 000	
1	F2010AMETRO-2	R	Accompagnement socio-professionnel vers l'emploi avec l'appui de citoyens responsables	TRAVAIL ET PARTAGE	EMPLOI / DVT ECO	304 394	12 000	
1	F2010AMETRO-130	R	Partage, dans le cadre de la Mission de l'habitat, du savoir-faire de la GNL en matière de GUSP	C.N.L Isère	HABITAT / GUSP	15 000	8 000	
1	F2010AMETRO-136	R	animation d'une dynamique collective autour du logement pour développer le pouvoir d'agir des locataires des quartiers prioritaires	C.N.L Isère	HABITAT / GUSP	13 050	4 050	
1	F2010AMETRO-169	N	Accompagnement des habitants dans le suivi de la performance énergétique de bâtiments neufs ou suivants après réhabilitation	C.N.L Isère	HABITAT / GUSP	10 720	3 000	
1	F2010AMETRO-162	R	Participation au pilotage des usages d'agglomération GUSP	GLCV 35	HABITAT / GUSP	5 070	5 000	
1	F2010AMETRO-123	R	Habitement de stabilisation "La Place" (ex "Le Passage") pour des personnes de la rue accompagnées d'entraide	Relais Orstom	HABITAT / GUSP	528 149	15 000	
1	F2010AMETRO-47	R	Réseau Logement Jeunes	UMJ	HABITAT / GUSP	18 000	9 000	
1	F2010AMETRO-145	N	Valoriser et soutenir l'initiative jeunesse	ADJ	Jeunesse	26 100	8 500	

agglomération

N° Action	Activité	NATURE	ADATE	LDD	BUDGETAIRE		CUCS	Autres directeurs
					TECHNIQUE	FINANCIERE		
1	F2010AMETRO-63	R	Interprétation dans les établissements scolaires du premier et second degré	LDD	10 850	10 850		
1	F2010AMETRO-64	R	Site WEB "INFO DROIT ETRANGERS" : un outil de lutte contre les discriminations	LDD	54 000	5 000		
1	F2010AMETRO-157	N	Agir pour faire évoluer les droits des immigrés vieillissants	LDD	10 600	7 900		
1	F2010AMETRO-112	R	Permettre l'accès aux droits des femmes et des familles	LDD	72 133	24 665		
1	F2010AMETRO-113	N	Retour à l'autonomie des femmes victimes de violences	PREV	25 000	25 000		
1	F2010AMETRO-132	R	Réalisation et diffusion de reportage, fiction et clips vidéo portant sur l'exclusion et l'isolement	LDD	22 000	20 000		
1	F2010AMETRO-170	R	Plan de lutte contre les discriminations : filière programme	LDD	20 000	10 000		
1	F2010AMETRO-174	R	Projets territoriaux du plan de prévention et de lutte contre les discriminations dans le champ éducatif	LDD	58 500	30 000		
1	F2010AMETRO-4	R	Qualification des acteurs locaux dans la promotion de l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations	LDD	39 900	30 000		
1	F2010AMETRO-69	R	Paysages, la maison des aînés	LDD	64 555	15 000	1 500,00	
1	F2010AMETRO-122	R	Projet de lutte contre les discriminations	LDD	19 500	13 500		
1	F2010AMETRO-139	N	Concertation citoyens pour la ville ensemble, contre le racisme et les discriminations.	LDD	42 000	13 500		
1	F2010AMETRO-33	N	plus forme d'accueil (écoute, soutien, information et sensibilisation) à destination des personnes en situation de handicap mental	LDD	13 200	4 000		
1	F2010AMETRO-150	R	Animation des réseaux d'acteurs politiques de la ville - communication	MOUS	40 000	40 000		
1	F2010AMETRO-164	N	Formation-action pour une nouvelle approche de la jeunesse	MOUS	30 000	30 000		
1	F2010AMETRO-143	R	chargé de mission prévention et participation des habitants	MOUS	50 000	24 000		
1	F2010AMETRO-156	R	Observation dynamique de la politique de la ville	MOUS	64 300	51 500		
1	F2010AMETRO-160	R	Evaluation participative du contrat urbain de cohésion sociale	MOUS	20 000	20 000		
1	F2010AMETRO-151	R	Emission radiophonique mensuelle "paroles et initiatives des jeunes"	PH	25 610	25 000		

agglomération

N° Action	NATURE DE L'ACTION	BENEFICIAIRES	LIEU	DUREE	CUCS	Autres allocations	CUCS	Autres allocations
1	F2010AMETRO-26	R	la Karavaya Capacitation Citoyenne	Arpentieux	PH		40 000	40 000
1	F2010AMETRO-142	R	Le Laboratoire des pratiques participatives	Arpentieux	PH		35 000	35 000
1	F2010AMETRO-36	R	Soutien au réseau d'acteurs féminise et l'alphabétisation	CAP BERRIAT	PH		27 500	15 000
1	F2010AMETRO-104	R	Apprentissage et participation des jeunes à la vie locale	CAP BERRIAT	PH		21 170	20 000
1	F2010AMETRO-131	R	Développer et valoriser l'initiative des jeunes sur le territoire régional	CAP BERRIAT	PH		45 100	37 000
1	F2010AMETRO-105	R	La Voix des Jeunes, Web-radio participative : développer les contenus et élargir la dynamique collective par la formation de correspondants bénévoles	Dyane A&D	PH		25 000	16 000
1	F2010AMETRO-75	R	Réseau local d'association : un développement social pour un développement local	La Bilette	PH		39 800	13 000
1	F2010AMETRO-166	R	Capitalisation et mutualisation des pratiques de participation des habitants et des jeunes	La Mère	PH		5 000	5 000
1	F2010AMETRO-117	R	Pour une participation des habitants des quartiers	LANGSLO	PH		10 000	7 000
1	F2010AMETRO-141	N	Maison des familles	Maison des Familles Grenoble	PH		120 564	22 000
1	F2010AMETRO-40	N	Vacances Famille pour un engagement citoyen	PEP SEA / PEP JB	PH		34 037	15 000
1	F2010AMETRO-12	R	CAUSE COMMUNE développement social et participation des habitants	Secours Catholique Caritas France	PH		64 486	24 000
1	F2010AMETRO-80	R	La médiation sociale de nuit : une démarche globale et portée	AGIL	PREV		74 736	74 736
1	F2010AMETRO-43	R	Service d'Aide aux Victimes dans l'Urgence SAVU	AIV	PREV		205 480	165 000
1	F2010AMETRO-44	R	Intervention sociale en commissariat : Police Nationale	AIV	PREV		52 510	40 000
1	F2010AMETRO-45	N	Intervenant social en Gendarmerie : Gendarmerie Nationale	AIV	PREV		51 960	40 000
1	F2010AMETRO-46	R	Aides aux victimes dans la proximité : permanences de proximité	AIV	PREV		53 820	33 000
1	F2010AMETRO-65	R	Sensibilisation des élèves aux violences scolaires et aux insivillités, aux phénomènes de racket et de victimisation	AIV	PREV		37 100	27 000
1	F2010AMETRO-56	R	Formation de bénévoles à la médiation sociale intercommunale de proximité	AIV	PREV		11 960	6 000

agglomération

N° Action	Description	Type	Métro	SANTÉ	CAREPS	SANTÉ	9 750	6 750	Autres affectations	CUCS	15 500	22 000	0	4 500	0
1	F2010AMETRO-14B	R	Animation d'une coordination des dispositifs d'accompagnement à la santé	SANTÉ	CAREPS	SANTÉ	9 750	6 750							
1	F2010AMETRO-21	R	Ponctuellement d'un accueil en jour itinérant pour les femmes en errance de l'agglomération grenobloise.	SANTÉ	FEMMES SDF	SANTÉ	112 430	6 000			1 500,00				sané
1	F2010AMETRO-101	R	formation-qualification d'acteurs et soutien méthodologique à la mise en place d'écolons sur la nutrition	SANTÉ	La Métro	SANTÉ	17 740	7 740							
1	F2010AMETRO-103	R	déclaté de mission santé publique / coordination ASU d'agglomération	SANTÉ	La Métro	SANTÉ	20 000	16 000							
1	F2010AMETRO-108	N	Programme régional de lutte contre le tabac et dépistage des cancers sur les territoires en ASU de l'agglomération	SANTÉ	La Métro	SANTÉ	70 309								
1	F2010AMETRO-175	N	Prévention des conduites et consommations à risque des jeunes	SANTÉ	La Métro	SANTÉ	5 000	5 000							
1	F2010AMETRO-111	N	réseaux de proximité des services de soins de santé de l'agglomération	SANTÉ	La Métro	SANTÉ	4 000	4 000							
1	F2010AMETRO-35	R	Santé publique	SANTÉ	LE FOURNIL	SANTÉ	110 000	24 000							
1	F2010AMETRO-81	N	Action de prévention en direction d'un public jeune sur la prise de drogues dures	SANTÉ	LE STUD	SANTÉ	19 250	7 750							
1	F2010AMETRO-16	R	La Maison France de Médecine du Monde à Grenoble	SANTÉ	Médecins du Monde	SANTÉ	107 370	10 000							
1	F2010AMETRO-5	R	Soutien psychologique auprès des patients d'origine étrangère et en précarité sociale	SANTÉ	Ordi	SANTÉ	40 000	14 000	1 000,00	sané	3 000,00				sané
1	F2010AMETRO-5	R	Accompagnement Santé des localités immigrées âgées isolées (ODTI Résidence Madama Hécq, appartements extérieurs, colocation...)	SANTÉ	Ordi	SANTÉ	21 000	20 000	1 000,00	sané					
1	F2010AMETRO-91	R	ARBRE-FRUITE : santé, nutrition et régime de vie.	SANTÉ	Solidarités femmes	SANTÉ	67 671	1 300	1 500,00						
1	F2010AMETRO-86	R	AGORA-santé publique / prise en compte de la violence psychique des femmes victimes de violences.	SANTÉ	Solidarités femmes	SANTÉ	48 942	8 500							
1	F2010AMETRO-88	R	AGORA : soutien à la parentalité	SANTÉ	Solidarités femmes	SANTÉ	5 948	1 000							
1	F2010AMETRO-1	R	Santé et bien être des résidents en foyer de jeunes travailleurs	SANTÉ	UMJ	SANTÉ	54 113	10 000							
148							16 914 959	2 916 959	16 500	22 000	0	4 500	0		

Council Municipal du 22/02/2010 - Annexe à la délibération N° 3 - Bo 4

PROGRAMMATION 2010 de logements locatifs sociaux à GRENOBLE

11-févr-10

Logements familiaux	Catégorie de financement			Catégorie de financement			reports / 2009
	Nbre logements	% PLAI	PLAI	PLUS	PLUS CD	PLS	
rue Marbeuf, école Painlevé	34	21%	7	27	0	0	
ny Musset îlot P1	25	0%	0	0	25	0	
ilique des Bains, rue Thiers	15	20%	3	12	0	0	report
rue Joseph Touchayer	13	23%	3	10	0	0	
Blanche Monier ANRU, le Tournesol	19	0%	0	0	19	0	
sous-total	106		13	49	44	0	
Blanche Monier, îlot C1-35 rue B. Monier	40	15%	6	34	0	0	
ler rue Raspail	22	18%	4	18	0	0	
îtelet îlot G - angle C. Rivail/Washington	25	12%	3	22	0	0	
it Carpin tranche 2, avenue J. Flandrin	36	14%	5	31	0	0	
Blanche Monier, VEFA, 23 rue B. Monier	23	17%	4	19	0	0	
sous-total	146		22	124	0	0	
rue de la Magnanerie	20	20%	4	16	0	0	
sous-total	20		4	16	0	0	
che / Sembat:	57	14%	6	31	0	20	report
Pythagore, rue Aimon Chissé, VEFA	12	17%	2	10	0	0	
sous-total	69		8	41	0	20	
Un Toit Pour Tous	10		10	0	0	0	
son des 4, 42 rue Alexandre Dumas	1		0	0	0	1	
TOTAL	352	16%	57	230	44	21	

PREFECTURE DE L'ISERE
24 FEV. 2010
SERVICE DU COURRIER

Logements spécifiques	Nbre agréments			Nbre places	Catégorie de financement				
					PLAI	PLUS	PLUS CD	PLS	
laison relais rue M. Desprez	ADOMA	22	25	22	0	0	0	0	report
HRS Henri Tarze	Grenoble Habitat	22	55	22	0	0	0	0	
xtension EHPAD Bavière, rue Charrel		17	33	0	0	0	17	17	report
opération mixte rue Nicolas Chorier	non désigné	11	11	0	0	0	11	11	
	TOTAL	72	124	44	0	0	0	28	

FONDS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

OPERATIONS LOGEMENTS SOCIAUX FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNÉE 2010

B a i l l e u r	C o p r a t i o n	adresse du projet	Nbre total de logts	Nbre logt en accés.	P L A I	P L U S	P L U S (h o r s	P L U S (h o r s	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	Début Travaux x (OS)	Participation Ville sur les PLUS/PLA	SU total des PLA	SU total des PLUS	Subvention Total CGI à Ville	Subv. Prévis FAU (40 % de dép. subventionnabi e plafonnée à 50 €/m² SU) et plafond 80% aides publiques	Total des Subv. (CGI + FAU)	% Subv total/Subv. Versees par Ville pour PLUS/PLA.	Date délibération CM décidant aide financière à l'opération
SDH	AA	89 rue St Laurent	4		1	3				4				1er sem 2010	106 087,00	48	147,50	6 087,50	9 775,00	15 862,50	14,95%	23/11/2009
	TOTAL		4		1	3				4					106 087,00	48	147,50	6 087,50	9 775,00	15 862,50		

PREFECTURE DE L'ISERE
24 FEV. 2010
SERVICE DU COURRIER

Conseil municipal du 22 février 2010
Annexe à la délibération n° 15 - C025

Budget prévisionnel du Printemps du livre 2010

DEPENSES 2010	
Artistiques	
Rémunération des intervenants	33 500
lectures - spectacles	10 000
Expositions	6 000
Ateliers de pratiques <i>animés par des auteurs, illustrateurs</i>	3 500
Frais de séjours	25 000
Sous-total - artistique	78 000
Logistique et Technique	
Aménagement des lieux – signalétique et location de matériel <i>Donc chapiteau 20 800</i>	25 500
Techniciens et personnel d'accueil	17 000
Sous-total - technique	42 500
Communication	54 500
Création / réalisation / impression/ diffusion achat d'espace ...	
Achats de livres	15 500
Personnel	
Equipe supplémentaire (Vacation + stage)	21 000
Personnel permanent	61 000
Total dépenses	272 500
Recettes 2010	
Ministère de la culture	35 000
Région	20 000
Département	15 000
Métro	8 000
Education nationale	2 000
Crédit mutuel et fondation CM	6 000
Total recettes	86 000
Participation maximale de la Ville	186 500
Total -	272 500

PREFECTURE DE L'ISERE
24 FEV. 2010
SERVICE DU COURRIER

TABLEAU RECAPITULATIF - SECTEUR SOCIOCULTUREL

Nom Association	Objet	Montant subvention	
<i>19</i>			
<i>SECTEUR 1</i>			
MJC PARMENTIER	PEI 2009-2010 solde	35 500 €	
	<i>Soit un total de :</i>		35 500 €
<i>SECTEUR 2</i>			
CL.EF- Centre Loisirs Enfance Familles	PEI 2009-2010 solde	15 400 €	
	<i>Soit un total de :</i>		15 400 €
MJC ALLOBROGES	PEI 2009-2010 solde	14 000 €	
	<i>Soit un total de :</i>		14 000 €
MJC MUTUALITE	PEI 2009-2010 solde	15 400 €	
	<i>Soit un total de :</i>		15 400 €
MPT SAINT LAURENT	PEI 2009-2010 solde	18 200 €	
	<i>Soit un total de :</i>		18 200 €
<i>SECTEUR 3</i>			
LE PLATEAU	PEI 2009-2010 solde	7 700 €	
	<i>Soit un total de :</i>		7 700 €
ME BACHELARD	PEI 2009-2010 solde	16 800 €	
	<i>Soit un total de :</i>		16 800 €
MJC ANATOLE France	PEI 2009-2010 solde	16 000 €	
	<i>Soit un total de :</i>		16 000 €
MJC EAUX CLAIRES	PEI 2009-2010 solde	19 600 €	
	<i>Soit un total de :</i>		19 600 €
<i>SECTEUR 4</i>			
AUESC BAJATIÈRE	PEI 2009-2010 solde PEI- Coordinations solde	8 400 € 2 500 €	
	<i>Soit un total de :</i>		10 900 €
ME CLOS D'OR	PEI 2009-2010 solde	17 500 €	
	<i>Soit un total de :</i>		17 500 €
MJC Lucie AUBRAC	PEI 2009-2010 solde	10 500 €	
	<i>Soit un total de :</i>		10 500 €

TABLEAU RECAPITULATIF - SECTEUR SOCIOCULTUREL

Nom Association	Objet	Montant subvention
<i>SECTEUR 5</i>		
LOISIRS ET CULTURE MALHERBE	PEL 2009-2010 solde	18 200 €
	Soit un total de :	18 200 €
ME TESSIERE	PEL 2009-2010 solde	13 400 €
	Soit un total de :	13 400 €
MJC MAISON POUR TOUS ABBAYE	PEL 2009-2010 solde	24 500 €
	Soit un total de :	24 500 €
<i>SECTEUR 6</i>		
MAISON des HABITANTS	PEL 2009-2010 solde	20 900 €
	Soit un total de :	20 900 €
MR PREMOL	PEL 2009-2010 solde	5 700 €
	Soit un total de :	5 700 €
LA CORDEE	PEL 2009-2010 solde	13 500 €
	FONCTIONNEMENT EQUIPEMENTS- Subv. Exceptionnelle	23 000 €
	Soit un total de :	36 500 €
<i>AUTRES ASSOCIATIONS</i>		
RHONE ALPES PETITS DEBROUILLAIRS	DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES- BI Ateliers scientifiques	720 €
	Soit un total de :	720 €
TOTAL		317 420 €

AVENANTS FINANCIERS - SECTEUR SOCIOCULTUREL

Num Association	Objet	Montant subvention
<i>3</i>		
<i>SECTEUR 1</i>		
<i>AUTRES ASSOCIATIONS</i>		
CENTRE AUDIO VISUEL DE GRENOBLE	Projet Fillesdal Local - PEL 2009-2010 - CM DU 28/09/2008	600 €
	Soit un total de :	600 €
ESPACE 600 (Association)	PEL 2009-2010 1er versement - CM DU 28/09/2009	1 050 €
	Soit un total de :	1 050 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISERE (ex IYOL 38)	Projet Fillesdal Local - PEL 2009-2010 - CM DU 28/09/2008	600 €
	Soit un total de :	600 €
TOTAL		2 250 €

Liste des conventions financières pour l'exercice 2010

Organisme demandeur	Référence de la convention	Date de validité	Montant de la subvention 2010 voté au CM du 22 Février 2010
CINEMATHEQUE DE GRENOBLE	CONVENTION FINANCIERE C.M. DU 22 FEVRIER 2010 (C013)	31/12/2010	46 720 €
CREARC	CONVENTION FINANCIERE C.M. DU 22 FEVRIER 2010 (C013)	31/12/2010	30 000 €
EQUIPE DE CREATION THEATRALE	CONVENTION FINANCIERE C.M. DU 22 FEVRIER 2010 (C013)	31/12/2010	45 000 €
L'Oreille en Fête – Musée en Musique	CONVENTION FINANCIERE C.M. DU 22 FEVRIER 2010 (C013)	31/12/2010	28 500 €
38^{ème} RUGISSANTS	CONVENTION FINANCIERE C.M. DU 22 FEVRIER 2010 (C013)	31/12/2010	112 000 €
Atelier de Recherche et de création dramatique	CONVENTION FINANCIERE C.M. DU 22 FEVRIER 2010 (C013)	31/12/2010	118 100 €
Centre Audiovisuel de Grenoble	CONVENTION FINANCIERE C.M. DU 22 FEVRIER 2010 (C013)	31/12/2010	37 600 €

JEUNESSE : Attribution de bourses BAFA.

Madame Hélène VINCENT expose,

Mesdames, Messieurs,

La délibération 19 –C09, en date du 18 mai 2009, définit le cadre d'attribution de bourses BAFA par la Ville à des jeunes grenoblois. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique jeunesse et répond à un triple objectif : augmenter le nombre d'animateurs occasionnels pour endiguer les problèmes de recrutement constatés par la Ville et les associations socioculturelles, inciter les jeunes à s'engager dans la vie de la cité, et les accompagner vers l'autonomie en leur facilitant l'accès à une formation qualifiante.

Les jurys qui ont auditionné les candidats dans le cadre de ce dispositif proposent d'attribuer des bourses BAFA aux 22 personnes listées ci-dessous.

- ABBAS Mehdi, 300 €
- ABDESSELAM Naïm, 300 €
- AISSAOUI Mohammed, 300 €
- BOUCHELOUKH Karim, 300 €
- BOUCHEMLA Dounia, 300 €
- BRANS Louise, 200 €
- CHARNI Hassen, 300 €
- FORRAT Léa, 200 €
- GIORDANO Marina, 200 €
- GUERROUDJ Yassine, 300 €
- HAMIDECHE Karim, 300 €
- LAHMAR Yassine, 300 €
- MAZZILLI Aurélie, 300 €
- M'POUNA Audris, 200 €
- NOUMA Myriam, 300 €
- MERZOUKI Iliès, 300 €
- MOUNSIF Sanâa, 300 €
- PEREIRA Elsa, 300 €
- RASTOSHANSKAYA Alicia, 300 €
- SAFTA MESTIRI Wanaiss, 300 €
- SETTE Emilie, 200 €
- TROHEL Caroline, 300 €

Ce dossier a été examiné par la commission :
- Culture, Sport, Education, Jeunesse du 09 février 2010

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'attribuer des bourses BAFA aux personnes citées.

Conclusions adoptées :
Adoptée

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée,
Mme Hélène VINCENT

Affichée le : 02 MARS 2010

AVENANTS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2010
TABLEAU RÉCAPITULATIF

Nom de l'Association	Référence de la convention		Montant de la subvention 2009	Subvention 2010 déjà affectée	Objet de la subvention	Montant de la subvention proposée
	Date de la convention	Validité de la convention				
ASPTT Grenoble pour sa section Athlétisme	29-janv.-2010	31-déc.-2012	31 000 €	15 500 €	Activités saison 2009-2010 - fonctionnement (2ème part)	9 300 €
	délibération 23-C013 du 25/01/2010					
Entente Athlétique Grenoble -EAG-	29-janv.-2010	31-déc.-2012	43 500 €	20 250 €	Activités saison 2009-2010 - fonctionnement (2ème part)	12 000 €
	délibération 23-C013 du 25/01/2010					
GUC Athlétisme	29-janv.-2010	31-déc.-2012	44 000 €	22 000 €	Activités saison 2009-2010 - fonctionnement (2ème part)	13 200 €
	délibération 23-C013 du 25/01/2010					
Aviron Grenoblois	01-avr.-2009	31-déc.-2011	72 000 €	54 600 €	Activités saison 2009-2010 - fonctionnement (solde)	14 400 €
	délibération 41-C010 du 23/03/2009					
Grenoble Basket 38	05-févr.-2009	31-déc.-2011	65 000 €	40 000 €	Activités saison 2009-2010 - fonctionnement dont 15 000 € aide exceptionnelle	25 000 €
	délibération 20-C027 du 26/01/2009					
AUESC Bajatière	21-déc.-2009	31-déc.-2012	6 000 €	3 000 €	Section football : Activités saison 2009-2010 - fonctionnement (solde)	3 000 €
	délibération 34-C020 du 23/11/2009					
FC 2A/Football Club Allobroges ASAFIA	19-oct.-2009	31-déc.-2011	31 800 €	15 900 €	Activités saison 2009-2010 - fonctionnement (solde)	15 900 €
	délibération 63-C011 du 28/09/2009					
Union Sportive Abbaye Grenoble Football	12-févr.-2009	31-déc.-2011	35 000 €	28 000 €	Activités saison 2009-2010 - fonctionnement (solde)	7 000 €
	délibération 20-C027 du 26/01/2009					

AVENANTS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2010
TABLEAU RÉCAPITULATIF

Nom de l'Association	Référence de la convention		Montant de la subvention 2009	Subvention 2010 déjà affectée	Objet de la subvention	Montant de la subvention proposée
	Date de la convention	Validité de la convention				
Grenoble Gymnastique	16-févr.-2009	31-déc.-2011	60 000 €	30 000 €	Activités saison 2009-2010 - fonctionnement (solde)	30 000 €
	délibération 20-C027 du 26/01/2009					
GSMH GUC Handball	05-févr.-2009	31-déc.-2011	83 500 €	66 800 €	Activités saison 2009-2010 - fonctionnement (solde)	18 200 €
	délibération 20-C027 du 26/01/2009					
GUC - JCD	16-févr.-2009	31-déc.-2011	56 000 €	28 000 €	Activités saison 2009-2010 - fonctionnement (2ème part)	16 800 €
	délibération 20-C027 du 26/01/2009					
GUC Grenoble Ski	27-févr.-2009	31-déc.-2011	21 300 €	17 040 €	Activités saison 2009-2010 - fonctionnement (solde)	11 260 €
	délibération 20-C027 du 26/01/2009					
Grenoble Isère Métropole Patinage (GIMP)	17-févr.-2009	31-déc.-2011	97 150 €	0 €	Activités saison 2009-2010 - 1ère part fonctionnement 3 150 € et 90 850 € pour l'utilisation de la glace Pôle Sud	94 000 €
	délibération 20-C027 du 26/01/2009					
Grenoble Tennis	16-févr.-2009	31-déc.-2011	110 000 €	50 000 €	Activités saison 2009-2010 - fonctionnement	50 000 €
	délibération 20-C027 du 26/01/2009					
Grenoble Volley Université Club	08-janv.-2009	31-déc.-2011	203 000 €	162 400 €	Activités saison 2009-2010 - fonctionnement (solde)	40 600 €
	délibération 54-C023 du 15/12/2008					

TRANSFORMATIONS DE POSTES

Ces transformations font suite notamment aux Commissions Administratives Paritaires d'Avancement 2010 et correspondent à la mise en adéquation des postes avec les grades et missions des agents.

Département	Direction	Service	Poste à supprimer	Poste à Créer	Avis du CTP
Ressources Humaines et Relations Sociales	Evolution Professionnelle	Pool d'Intervention	Adjoint technique	Agent de maîtrise	Favorable
Environnement Urbain	Espace Public	Droits de Voirie	Agent de maîtrise	Contrôleur de travaux	Favorable
Administration Générale et Relations Extérieures	Bâtiments	Patrimoine Associatif	Agent de maîtrise	Contrôleur de travaux	Favorable
Direction Générale des services	Communication Animation	Animation	Attaché	Technicien supérieur	Favorable
Solidarité	Prévention et Sécurité	Police Municipale	Agent de police municipale	Chef de service de police municipale	Favorable
Economie – Relations Internationales			Rédacteur	Attaché	Favorable
Direction Générale des services		Conseil Evaluation Organisation	Attaché	Administrateur	Favorable

PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX : Régime indemnitaire des personnels de la Ville de Grenoble.**Madame Marie-José SALAT expose,**

Mesdames, Messieurs,

A ce jour, le régime indemnitaire des personnels de la Ville de Grenoble, dont la dernière mise à jour a été fixée par délibération du 14 décembre 2009, prévoit entre autre le régime indemnitaire applicable aux emplois fonctionnels de Directeur Général et de Directeurs Généraux Adjointes issus ou assimilés au cadre d'emplois des administrateurs territoriaux.

Pour le poste de Directeur Général Adjoint à l'environnement urbain notamment, traditionnellement issu du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, elle prévoit un régime indemnitaire uniquement pour les agents titulaires du grade d'ingénieur en chef de classe exceptionnelle. Or, les agents titulaires du grade d'ingénieur en chef de classe normale ont également vocation à occuper ce type d'emploi fonctionnel.

Aussi, je vous propose de fixer le régime indemnitaire des agents titulaires des grades d'ingénieurs en chef de classe normale et de classe exceptionnelle et des agents contractuels assimilés et occupant un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint comme suit :

1) Indemnité Spécifique de Service (I.S.S.)

Textes de référence :

- Décret n° 91-875 du 6 septembre 1991
- Décret n° 2003-799 du 25 août 2003
- Arrêté ministériel du 25 août 2003

Modalités d'attribution :

L'Indemnité Spécifique de Service est versée mensuellement et calculée à partir d'un taux de base annuel fixé par arrêté ministériel affecté de trois coefficients :

- coefficient du grade : fixé à 70 pour les ingénieurs en chef de classe exceptionnelle et à 55 pour les ingénieurs en chef de classe normale ;
- coefficient géographique : fixé à 1 pour la Direction Départementale de l'Etat chargée de l'Equipement pour l'Isère. Je vous propose d'appliquer le coefficient de 1 pour la Ville de Grenoble ;
- coefficient de modulation individuelle : les maximums sont fixés, grade par grade, par arrêté ministériel. Le coefficient maximum est de 1,33 pour les ingénieurs en chef de classe exceptionnelle et de 1,225 pour les ingénieurs en chef de classe normale.

Les montants individuels attribués sont fixés par arrêté de l'autorité territoriale dans la limite de ces coefficients maximums, en tenant compte des fonctions exercées et de la qualité du service rendu.

2) Prime de service et de rendement

Textes de référence :

- Décret n° 91-875 du 6 septembre 1991
- Décret n° 2009-1558 du 15 décembre 2009
- Arrêté ministériel du 15 décembre 2009

La prime de service et de rendement est versée mensuellement. Elle est calculée à partir d'un taux annuel de base applicable à chaque grade. Le taux de base maximum est fixé par arrêté ministériel et s'élève à 5 523 euros pour les ingénieurs en chef de classe exceptionnelle et de 2 869 euros pour les ingénieurs en chef de classe normale. Les montants individuels sont décidés par arrêté de l'autorité territoriale en fonction d'une part, des responsabilités, du niveau d'expertise et des sujétions spéciales liées à l'emploi et, d'autre part, de la qualité des services rendus.

Le montant effectivement versé ne peut dépasser, pour l'année, le double du taux de base fixé pour le grade d'appartenance.

Je vous propose donc d'appliquer, pour les agents concernés occupant un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint, les taux de base mentionnés précédemment pour les grades d'ingénieur en chef de classe exceptionnelle d'une part et de classe normale d'autre part.

Les montants de ces deux indemnités seront revalorisés automatiquement par indexation sur la valeur du point de la Fonction Publique.

Les dispositions de la présente délibération annulent et remplacent les dispositions en vigueur précédemment pour les ingénieurs en chef de classe exceptionnelle occupant un emploi fonctionnel.

Ce dossier a été examiné par la commission :

- Ressources du 10 février 2010

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de valider l'évolution du régime indemnitaire présentée ci-dessus à compter du 1er mars 2010 ;

- d'annuler les dispositions en vigueur précédemment pour les ingénieurs en chef de classe exceptionnelle occupant un emploi fonctionnel.

Conclusions adoptées :
Adoptée

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée,
Mme Marie-José SALAT

Affichée le :

Anneexe à la délibération
N° 46-600/1

Rendus-Comptes
Conseil Municipal du 22 février 2010

I - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE PASSATION DE MARCHÉS PASSÉS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 28 DU CODE DES MARCHÉS PUBLICS : MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE

N°	NATURE	TITULAIRES	OBJET	MONTANT
	FOURNITURES			
09F492		SNC DARTY RHONE-ALPES 69578 LIMONEST CEDEX	Achat de matériels électroménagers.	Marché à bons de commande sur bordereau de prix unitaires, avec un montant maximum annuel fixé à 20 000 € HT.
	TRAVAUX			
09T606		MONSIEUR de MOMIGNY SARL DEMO CHARPENTE 38800 PONT DE CLAIX	Marché complémentaire de fourniture et pose dissolant en comble pour la réhabilitation – extension du restaurant scolaire Ferdinand Buisson à Grenoble.	Marché à prix global et forfaitaire d'un montant de 6 791, 52 € HT.
09T449		IOSIS RHONE-ALPES 69421 LYON CEDEX 3	Travaux de grosse maintenance, rénovation – réhabilitation, mises aux normes du bâtiment grande halle du M.I.N. Désaunantage	Marché à prix global et forfaitaire d'un montant de 50 338 € HT.
09T408		PSI + SERVICE 38600 FONTAINE	Travaux de grosse maintenance, rénovation – réhabilitation, mises aux normes du bâtiment grande halle du M.I.N: Création d'une panoplie d'alimentation en eau froide.	Marché à prix global et forfaitaire d'un montant de 23 693, 57 € HT.
09A273		SIGNATURE S.A.S 69680 CHASSIEU	Travaux de signalisation horizontale.	Marché à bons de commande sur bordereau de prix unitaires, avec un minimum annuel de 100 000 € et un maximum annuel de 600 000 € HT.
09S562	SERVICES	ALTERNATIVE REDIA 38000 GRENOBLE	Relations Presse – forum 4i 2010.	Marché à bons de commande sur bordereau de prix unitaires, avec un montant minimum de 5 000 € HT et un montant maximum de 30 000€ HT.
09S468		PISCINE ASSISTANCE 38590 SILLANS	Entretien des systèmes de désinfection des piscines de la ville de Grenoble.	Marché à bons de commande sur bordereau de prix unitaires, avec un montant maximum de 10 000 € H.T.

09A488		ASSOCIATION PALAIS DES SPORTS 38029 GRENOBLE CEDEX 2	Communication, publicité et achats de places avec l'Association Palais des Sports Grenoble Isère.	Marché à bons de commande sur bordereau de prix unitaires, avec un seuil d'un montant maximum de 170 000 € HT.
09A398		VEODIS SUD EST 38434 ÉCHIROLLES CEDEX	Maintenance des installations téléphoniques de la ville de Grenoble et du CCAS de la Ville.	Marché à bons de commande sur bordereau de prix unitaires, avec un montant minimum de 000 € HT et un montant maximum de 32 000 HT.
09S559		PUBLI EXPO 38016 GRENOBLE CEDEX	Aménagement des espaces et prestations logistiques – forum 4i 2010.	Marché à bons de commande sur bordereau de prix unitaires, avec un montant minimum de 2 000 € HT et un montant maximum de 50 000 HT.
09A346		ÉCOLE DE SKI FRANCAIS 38880 AUTRANS	Stations de ski scolaire pour les enfants de la ville de Grenoble.	Marché à bon de commande, sur bordereau de prix unitaire, avec un montant minimum de 15 000 € HT et un montant maximum de 35 000 € HT.
09A345		SIVOM DU COLLET D'ALLEVARD 38580 LE COLLET D'ALLEVARD	Stations de ski scolaire pour les enfants de la ville de Grenoble.	Marché à bon de commande, sur bordereau de prix unitaire, avec un montant minimum de 20 000 € HT et un montant maximum de 45 000 € HT.
09S478		SOCIÉTÉ SIEMENS 38433 ÉCHIROLLES	Maintenance de la gestion technique centralisée – Ville de Grenoble.	Marché à prix global et forfaitaire d'un montant de 60 073 € HT.
09S561		INSIGHT OUTSIDE 38240 MEYLAN	Relations Presse – forum 4i 2010.	Marché à bons de commande sur bordereau de prix unitaires, avec un montant minimum de 5 000 € HT et un montant maximum de 20 000 € HT.
	PRESTATIONS INTELLECTUELLES			
09P477		LA CONTRE ALLEE 38120 SAINT EGREVE	Animation d'ateliers de co-développement des personnels d'encadrement de la ville de Grenoble.	Marché à bons de commande sur bordereau de prix unitaires, avec un montant maximum de 170 000 € HT.

09P491		MARIE-CHRISTINE COUIC BAZAR URBAIN 38100 GRENOBLE	Renouvellement urbain de la Villeneuve – aménagement de l'espace public de la crique centrale suite à la démolition des parkings silos – Étude de programmation.	Marché à prix global et forfaitaire d'un montant de 22 000 € HT.
09P479		BATI PROGRAMME 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	Reconstruction du centre sportif de la Piste – Études de programmation.	Marché à bons de commande sans minimum avec un montant maximum de 90 000 € H.T.
09P566		SASP GMH 38 38100 GRENOBLE	Achat de prestations de services à la SASP GMH 38 dans le cadre de la Continental Cup organisée à Grenoble les 15, 16 et 17 janvier 2010.	Marché à prix global et forfaitaire d'un montant de 25 000 € HT.
09A401		PACT DE L'ISÈRE 38025 GRENOBLE CEDEX 1	Suivi animation copropriétés privées campagne isolation.	Marché à bons de commande sur bordereau de prix unitaires,, avec un maximum de 200 000 € HT au global, décomposé de la manière suivante : 1 ^{ère} année : 100 000 € HT, 2 ^{ème} année : 90 000 € HT, 3 ^{ème} année 10 000 € HT.
09A294		SBRIGLIO JACQUES ARCHITECTE 13090 AIX EN PROVENCE	Mission d'architecte conseil de la Ville de Grenoble.	Marché à bons de commande sur bordereau de prix unitaires, avec un montant maximum de 50 000 € HT.
09P493		CONCRETE RHONE ALPES 69120 VAULX EN VELIN	Réhabilitation – mises aux normes du bâtiment "le brise glace" – mission de maîtrise d'œuvre structure.	Marché à prix global et forfaitaire d' un montant de 28 200 € HT.
09P388		ATELIER ALEXANDRE CHEMETOFF 94250 GENTILLY	Marché subséquent n° 1 : intégration de projets connexes d'aménagement et de construction – coordination des projets en cours.	Marché à bons de commande sur bordereau de prix unitaires, sans minimum avec un montant maximum fixé à 35 000 € H.T.

II - DÉCISIONS EN MATIÈRE D'ACTION EN JUSTICE :

10-0306	Arrêté (26/01/2010)	SCP SEBAN et associés	La Ville est autorisée à engager une action en justice par le dépôt d'une requête devant le Tribunal administratif de Grenoble en vue de déterminer les causes des désordres constatés sur l'école Lucie Aubrac, d'en identifier les responsables et d'obtenir une indemnisation.	
10-0471	Arrêté (03/02/2010)	Me BALDASSARRE	En cas de suite donnée à la plainte déposée en raison de l'agression dont a été victime, le 3/01/2010, dans l'exercice de ses fonctions, M. RICCARDI, la Ville interviendra dans la procédure pour obtenir la réparation de son préjudice.	
10-0472	Arrêté (03/02/2010)	Me BALDASSARRE	En cas de suite donnée à la plainte déposée en raison de l'agression dont a été victime le 25/01/2010, dans l'exercice de ses fonctions, M. MARCHAL, la Ville interviendra dans la procédure pour obtenir la réparation de son préjudice.	

III - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE DROIT DE PRÉEMPTION ET D'EXPROPRIATION :

10-0348	Arrêté (02/02/2010)		Le droit de préemption dont dispose la Ville est exercé à l'occasion de l'aliénation d'une maison 71 rue Général Mangin.	Prix : 225 000 €
10-0350	Arrêté (02/02/2010)		Le droit de préemption dont dispose la Ville est exercé à l'occasion de l'aliénation d'un terrain avec garage 71 rue Général Mangin.	Prix : 120 000 €